L'imprimé CULTURE PAPIER

Le papier a tant d'histoires à raconter

Mademoiselle Lit : entre les lignes… avec une blogueuse littéraire

Le futur de la presse papier : Laure de La Raudière une femme de terrain

Papier graphique : il est urgent de démêler le vrai du faux !

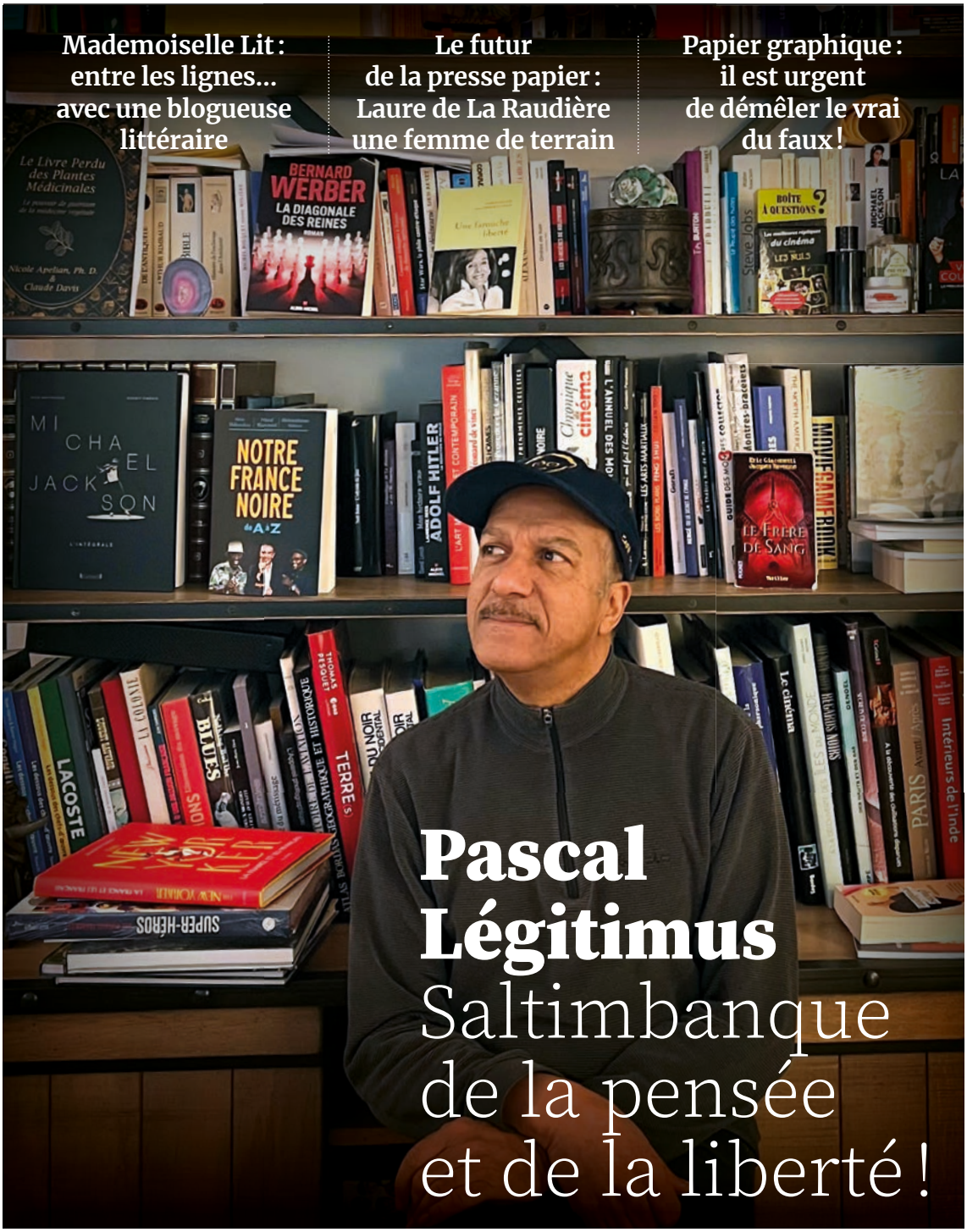

Pascal Légitimus

Saltimbanque de la pensée et de la liberté !

Le papier et l'imprimé, plus que jamais biens essentiels à la connaissance, à la transmission, au lien social et à une déconnexion responsable.

Soutenir l'association sur
www.culturepapier.org

L'ÉDITO DE
PIERRE BARKI,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
CULTURE PAPIER

Les mille et une vies du papier

Dans ce nouveau numéro de *L'Imprimé*, vous rencontrerez notamment Pascal Légitimus, qui nous ouvre grand les portes de sa bibliothèque mais également Laure de La Raudière, présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), qui nous propose son regard sur l'évolution de la presse papier ; et enfin, Mademoiselle Lit, influenceuse littéraire férue… de livres papier ! Par passion ou par pragmatisme, les uns et les autres expriment leur attachement au papier et à l'imprimé. Vous découvrirez également « la face cachée » de l'exploitation d'une forêt, et nous vous invitons à répondre au questionnaire sur les mythes et réalités du papier. Vous pourrez également visiter de nouvelles librairies en milieu rural, vous balader à Angoulême, capitale mondiale de la BD… et pour finir, une réflexion sur l'impact de l'Intelligence artificielle sur les supports imprimés.

En résumé, le papier et l'imprimé en mille et une vies. Si le papier peut se recycler, en moyenne, sept fois, ses vies sont infinies, au cœur de notre quotidien.

Bonne lecture !

Imprimerie
Léonce Deprez

100 ANS
4 GÉNÉRATIONS

engagées pour le pluralisme des médias
et la presse indépendante.

Ild est fier d'imprimer et de router cette revue et près de 250 magazines indépendants tous les mois.

Imprimerie Leonce Deprez
Allée de Belgique 62 128 Wancourt
Téléphone : 03 21 52 96 20
www.leonce-deprez.fr

à livre ouvert
au sommaire de L'imprimé #44 – printemps 2024

L'imprimé CULTURE PAPIER

L'Imprimé est une publication
de l'association Culture Papier
68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris

Éditeur délégué : Au Cœur des Villes
SAS au capital de 64 541 euros
RCS n° 825 299 068 Paris
16, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris
33 (0)1 42 36 51 02

RÉDACTION

Directeur de la publication :
Pierre Barki
Directeur de la rédaction déléguée :
Nelson Burton
Rédacteur en chef délégué : Frédéric Leroi
Directeur artistique et maquette :
Stanislas Chevara
Maquette et prépresse :
Richard El Mestiri
Secrétaires de rédaction :
Martine Favier, Évelyne Kerfant
Ont collaboré à ce numéro :
Catherine Mandigon, Jean-Philippe Zappa
Crédit photo de couverture :
© DR

PUBLICITÉ

Directrice de la publicité
Audrey Combeau Hauch
33 (0)1 42 36 56 75
a.combeau@aucoeurdesvilles.fr

Imprimé et routé en France par
ILD – Imprimerie Léonce Deprez
(leonce-deprez.fr) certifiée ISO 14001,
PEFC et labellisée Imprim'Vert.
Sur du papier exclusivement distribué
par Antalis (Antalis.fr).
Couverture :
Olin Design Regular Ultimate White 200 g/m²
Intérieur :
Olin Design Regular Ultimate White 90 g/m²
Certifié FSC Mix Credit.
Certifié EcoLabel Européen ISO 14001.
Avec des encres « blanches », fabriquées
à partir d'huiles minérales bio sourcées.

Culture Papier
www.culturepapier.org
Président : Pierre Barki
Délégué général : Jean-Philippe Zappa

Au Cœur des Villes
aucoeurdesvilles.fr
Président : Nelson Burton

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-3511
Copyright : L'Imprimé Culture Papier

Un grand merci à :
Olivier Le Guay, Léonce-Antoine Deprez,
Nicolas Rudloff, Nassib Kazma ainsi qu'à tous
les membres de l'association Culture Papier.

Express

06 L'essentiel de *L'imprimé*

Regards

14 Mademoiselle Lit, entre les lignes…
avec une blogueuse littéraire
22 Laure de La Ruaudière, une femme de terrain
et de convictions

Écosystèmes

32 La forêt, un milieu naturel complexe
aux débouchés multiples
38 Papier graphique, il est urgent de démêler
le vrai du faux !
42 Bande dessinée, l'école franco-belge
à l'épreuve des mangas
46 Rencontre avec Benoit Pollet, président du groupe
des éditeurs de BD au sein du Syndicat national de
l'édition, et directeur général des éditions Glénat

Alternatives

50 Règlement contre la déforestation
de l'Union européenne : Oui à l'objectif !
Non à sa mise en œuvre !
58 L'intelligence artificielle : une révolution positive
pour les médias ou la fin de l'esprit critique ?

Déconnexion

64 Pascal Légitimus, un saltimbanque de la pensée
et de la liberté !
74 Pilot Pen France : au nom de l'amour,
des mots, du stylo et du papier

Culture Papier

80 Vie de l'association

Express

Facturation électronique : nouveau calendrier

La mise en place de la facturation électronique a été reportée. Rappelons qu'elle concerne près de 8 millions d'entreprises assujetties à la TVA. Ainsi, selon le dispositif prévu à l'article 91 de la loi n° 2023-1322 de finances pour 2024 du 29 décembre 2023, le déploiement interviendra :

- Le 1er septembre 2026 pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire ; toutes les entreprises seront tenues de pouvoir réceptionner des factures dématérialisées à cette date.
- Le 1er septembre 2027 pour les petites et moyennes entreprises et les microentreprises.

Quatre objectifs sont ciblés :

- Renforcer la compétitivité des entreprises grâce à l'allègement de la charge administrative et aux gains de productivité résultant de la dématérialisation.
- Simplifier à terme leurs obligations déclaratives en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) grâce au préremplissage des déclarations.
- Mieux lutter contre la fraude, au bénéfice des opérateurs économiques de bonne foi et d'une concurrence loyale.
- Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.

24 % des mairies utilisent un catalogue papier

« Pratiques et usages d'achats professionnels auprès des entreprises et collectivités locales »: tel est l'intitulé du sondage Ifop pour Amazon Business. Parmi les enseignements à retirer, sur les 803 acheteurs interrogés, 56 % d'entre eux jugent les prix trop élevés; 36 %, les délais d'approvisionnement trop long; et 19 % rencontrent des difficultés à trouver le bon produit. Par ailleurs, les collectivités utilisent moins les outils numériques contrairement aux entreprises privées, ce qui nuirait à l'optimisation de leurs achats. Autrement dit, le catalogue papier comme le distributeur de proximité trouvent toujours leur utilité auprès des collectivités. Ainsi, 24 % des mairies utilisent un catalogue papier; 35 % s'adressent à un magasin et 41 % à une place de marché. Parallèlement, seules 10 % des entreprises optent pour le catalogue papier, 37 % au point de vente et 52 % à une place de marché.

Étude complète en scannant ce QR Code

La fin des notices papier des médicaments

Nouvelle attaque contre le papier et cela au nom de l'écologie et de la préservation de nos ressources. Cette fois, ce sont les notices des médicaments qui sont dans le viseur des défenseurs de la planète. France Info nous apprend qu'une expérimentation est en cours. Objectif : faire disparaître ces vulgaires et destructeurs morceaux de papier par un QR Code, plus écologique, lequel sera apposé sur la boîte. Et de réduire ainsi l'empreinte carbone des médicaments, indique le site d'informations. *« C'est une mesure tout à fait intéressante, d'extrême bon sens »*, avait notamment remarqué, quelques mois auparavant, sur France Info Alain Astier, membre de l'Académie nationale de pharmacie. Et d'expliquer qu'à l'hôpital *« le fait de supprimer les notices dans les boîtes, c'est un avantage considérable* [...], *on génère des poubelles entières par jour de ces papiers, qui ne servent à rien, car on ne distribue pas aux patients les notices »*, ce que l'on peut entendre. En revanche, faire de même pour les particuliers laisse songeur. Car comme chacun sait, ou ne sait pas, toutes nos grands-mères savent utiliser un smartphone et lire un QR Code...

Le Printemps du dessin

Du 20 mars au 21 juin prochain se déroulera à travers l'Hexagone la 7e édition du Printemps du dessin. Expositions, ateliers, conférences, rencontres avec des artistes, cette manifestation est animée à la fois par des institutions culturelles, publiques et privées, ainsi que par les centres d'art, soit quelque 70 structures. Le thème retenu cette année: «L'art et le sport», Jeux olympiques obligent. *« Le dessin s'impose comme un dialogue universel, un dessin ne vaut-il pas mille mots? »*

Les Nuits de la lecture

Une nouvelle fois, la 8e édition des Nuits de la lecture a été une réussite. Du reste, le Centre national du livre (CNL) tient à remercier tous les acteurs passionnés pour leur contribution au succès de la manifestation qui a encore battu des records de participation. *« Grâce à leur implication et leur enthousiasme*, souligne avec satisfaction le CNL, *près de 8 500 événements ont ainsi été programmés dans plus de 4 000 structures dans toutes les régions de France, ainsi que dans une trentaine de pays à travers le monde. »* Qui a dit que le livre papier était en voie de disparition ? Rendez-vous en 2025.

Écriture manuscrite
L'UFIPA se mobilise

Le mardi 23 janvier était le jour de l'écriture manuscrite. Pour cette occasion, l'Union de la filière papetière (UFIPA), a commandé une enquête auprès d'Opinion Way*. L'objectif : faire un état des lieux de l'écriture manuscrite et son poids aujourd'hui dans l'apprentissage du savoir chez nos enfants. La peur n'empêche pas le danger… car les résultats ne sont guère encourageants. Extraits.

© Yogesh Rahamatkar

Le constat général est sans appel : les Français observent une baisse du niveau de l'enseignement et un repli de l'usage de l'écriture manuscrite. Un constat qui varie selon les générations. Ainsi, l'enquête note que *« les Français sont davantage à mettre en avant la baisse du niveau de l'enseignement (52 %), seule clef d'explication qui enregistre une hausse en 2024 (+ 7 points par rapport à 2012). Cette baisse du niveau de l'enseignement est à lier à la baisse de l'usage de l'écriture manuscrite (55 %, - 7 points par rapport à 2021). Plus précisément, neuf Français sur dix jugent que cette baisse de la pratique joue un rôle important dans la baisse du niveau des élèves (90 %, dont 52 % tout à fait d'accord). En détail, à nouveau quelques contradictions entre les générations : la baisse de l'usage de l'écriture manuscrite (64 %) et la baisse du niveau d'enseignement (63 %) sont davantage des facteurs explicatifs de la baisse du niveau pour les 65 ans et plus (contre respectivement 44 % et 41 % pour les moins de 35 ans) ».*

« Comment rester insensible face à la baisse visible du niveau d'éducation dans notre pays ? Le dernier classement PISA est inquiétant à plus d'un titre sur le niveau des élèves français en mathématiques et en compréhension écrite qui ne cesse de baisser. Au sein de notre filière, nous ne voulons pas rester inactifs et souhaitons agir, avec nos moyens, pour réconcilier nos enfants avec l'apprentissage », remarque Stéphanie Verrier, présidente de l'UFIPA. Et d'ajouter : *« La baisse de la pratique de l'écriture manuscrite se reflète dans la consommation des Français de produits de papeterie et d'écriture. Ainsi, en à peine dix ans, le marché de l'écriture (en volume à la pièce depuis 2014) a connu une baisse de 16,2 % et celui du papier et de 47,7 % !** Des chiffres alarmants pour notre filière mais aussi pour notre société. Le rapport au papier, à l'écriture, à la créativité, à l'apprentissage, à la concentration, à l'éducation est en crise et il est urgent de s'en soucier et d'inciter nos concitoyens à agir pour les préserver. »*

* Sondage OpinionWay pour UFIPA – Réalisé auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence – Terrain mené les 3 et 4 janvier 2024.

** Données GFK – Ventes des marchés de l'écriture et de la papeterie – 2014 à 2022

L'enquête complète à retrouver ici en scannant ce QR Code.

Les marques les plus emblématiques et des gammes raffinées de papiers de création pour la communication imprimée, l'emballage de luxe et l'édition.

Conqueror curious. Rives

OLIN Keaykolour

antalis.fr
Demandez vos échantillons.

@creativepower.byantalis

Visitez notre site web ou contactez votre référent Antalis.

1er Festival du dessin d'Arles

La ville d'Arles (Bouches-du-Rhône) organise pour la première fois son Festival du dessin, du 22 avril au 14 mai prochain. Une quarantaine d'artistes seront mis sur le devant de la scène. Quelque 1 000 œuvres seront exposées dans une dizaine de lieux emblématiques : Museon Arlaten, palais de l'Archevêché, musée Réattu, église des Trinitaires, Espace Van Gogh. Cette édition a pour président d'honneur Antoine de Caunes et rendra hommage au grand dessinateur Jean-Jacques Sempé, qui nous a quittés le 11 août 2022, à travers une exposition de plus de 200 dessins, parfois peu connus du grand public. Rencontres, débats, projections de films, concerts et bien d'autres événements accompagneront cette première manifestation, initiée par Vera Michalski (présidente du groupe éditorial Libella, fondatrice de la fondation Jan Michalski) et de Frédéric Pajak (écrivain, dessinateur, directeur de la maison d'édition Les Cahiers dessinés).

L'Assemblée nationale et l'apprentissage de la lecture

La Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale a lancé en juillet 2023 une mission d'information sur l'apprentissage de la lecture, sous l'égide d'Annie Genevard, députée Les Républicains du Doubs, et de Fabrice Le Vigoureux, député Renaissance du Calvados. Ainsi, chercheurs, enseignants, psychologues, parents d'élèves… se sont penchés sur cette question cruciale pour l'avenir de nos enfants. Et les conclusions ont été rendues fin janvier. Principal défi : trouver les voies d'un enseignement de la lecture rénové.

Rapport complet en scannant ce Qr Code.

Le dessin au musée

Une idée de cadeau, une idée pour les profs. Les éditions Eyrolles ont publié *Dessiner au musée avec les enfants*, par Brigitte Lannaud Levy et Marion Rivolier. Le but est de proposer aux enfants à partir de l'âge de 6 ans 22 ateliers pour aiguiser leur curiosité lors de visites au musée. Une initiation au dessin sur le vif!

Festival du Livre de Paris

Le Grand Palais Éphémère de Paris recevra du 12 au 14 avril prochain Le Festival du Livre de Paris. Cette troisième édition aura comme pays invité le Québec. Ainsi, près de 300 voix s'exprimeront sur les six scènes du Grand Palais Éphémère et dans ses lieux hors les murs, face à un public nombreux et curieux.

« Faites-les lire! Pour en finir avec le crétin digital »

Un excellent livre de Michel Desmurget aux éditions du Seuil. En 416 pages, l'auteur démontre comment la lecture développe l'intelligence de nos enfants, leur créativité, la compréhension du monde et des rapports humains. La lecture plaisir est le meilleur antidote contre l'avilissement de la pensée. Un livre à mettre dans toutes les mains!

Partir en Livre 2024

Le Centre national du livre (CNL) organise pour la dixième année consécutive, du 19 juin au 21 juillet prochain, en partenariat avec le ministère de la Culture, le festival national du livre pour la jeunesse. Une édition qui aura pour thème d'actualité : « Sports et jeux ». À travers toute la France se tiendront des milliers d'événements : ateliers, jeux, spectacles, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, lectures dans des bibliothèques et des librairies hors les murs, sur la plage ou au pied des immeubles... Objectif : donner tout simplement l'envie de lire ou de relire. Partir en Livre s'inscrit tout naturellement dans le cadre de l'Olympiade culturelle, liée au Jeux olympiques et paralympiques. Bon à savoir : les appels à projets sont d'ores et déjà ouverts (www.partir-en-livre.fr) et le CNL a décidé d'accompagner les plus belles initiatives et les meilleures idées issues de différentes structures : municipalité, association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, établissement scolaire, centre d'animations, salle de spectacles... Et ainsi les labelliser. Autrement dit obtenir un soutien financier pouvant aller jusqu'à 70 % des coûts des « activités littéraires ». En 2023, 207 projets ont ainsi été soutenus par le CNL pour Partir en Livre.

Création de l'Observatoire des commerces culturels de proximité

Le groupe NAP lance son Observatoire des commerces culturels de proximité. Objectif : éclairer les tendances de marché et les stratégies à adopter pour pérenniser et développer la présence des commerces culturels de proximité sur le territoire français. Le groupe NAP, c'est une moyenne de 800 000 visiteurs par jour et plus de 12 000 points de vente sur tout le territoire : 4e réseau de vente de livres avec les enseignes Maison de la Presse, Point Plus et Mag Presse représentent également 17 % du chiffre d'affaires de la presse en France. *« Parce qu'on ne gère bien que ce que l'on mesure, prendre le pouls de la distribution culturelle de proximité est une priorité du groupe NAP,* souligne Arnaud Ayrolles, président de NAP. *Parce qu'il permet d'éclairer le débat public sur la santé de la presse et du livre, de nourrir notre politique de diversification et les choix stratégiques du secteur en identifiant les tendances de consommation dans nos enseignes, le lancement de l'Observatoire des commerces culturels de proximité m'enthousiasme et me réjouit ! »* Le groupe NAP partagera ainsi régulièrement les chiffres clés de vente de son réseau pour la presse, le livre et d'autres univers de produits comme l'alimentaire, les services ou les jeux-jouets. *« Nous devons travailler ensemble, avec les éditeurs et nos adhérents, pour renverser cette tendance de fond de recul de la vente de titres en France. Ce n'est pas une fatalité, il existe des moyens de redynamiser la place de la presse dans le cœur des Français et nous mettons toute notre énergie à inventer la distribution de la presse de demain. Pour relever ce défi, notre offre devra être mieux tournée vers les attentes des clients et accessible plus facilement, dans nos enseignes, celles de nos partenaires ou en ligne. »*

Le Grand Prix Poésie RATP fête ses 10 ans!

Depuis le 27 février et jusqu'au 1er avril, la RATP invite tous les amoureux des mots et amateurs de poésie, quel que soit leur âge, à prendre leur plume et à participer à son grand concours de poésie! Concours présidé par la romancière Amélie Nothomb. Le jury sélectionnera les 10 lauréats, lesquels verront leurs poèmes affichés du 19 juin au 31 juillet 2024 sur les lignes de métro et RER. Pour la précédente édition, près de 12 000 poèmes avaient été envoyés, confirmant ainsi l'attrait toujours grandissant pour les mots et l'art de l'écriture poétique.

Dispositif Oui Pub: 3 chiffres clés à connaître*

55 %
des Français ont l'intention de poser un autocollant Oui Pub

58 %
des Français avec un autocollant Oui Pub lisent les catalogues papier attentivement

+ 150 %
d'intention d'achat après avoir reçu un prospectus papier

* Étude réalisée par Les Relocalisateurs, association loi 1901 dont les membres sont CoSpirit Groupe, FranceTV Publicité, JCDecaux, Veepee|Ad-Adot, 366, Radio France Publicité, Proxistore, Clear Channel France, Widely by Mobsuccess, CMI Media, Mediapost, Dentsu France, Publicis Media, Altice Media Ads&Connect et France Pub.

Ticket de caisse électronique : le JDP épingle deux start-up

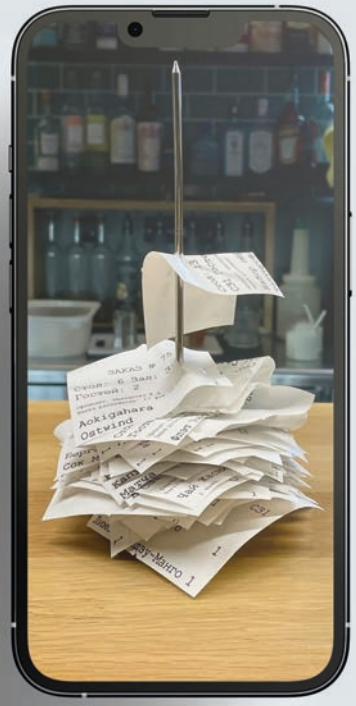

Le ticket de caisse papier est nuisible à l'environnement comme chacun sait, du moins veut-on nous le faire croire. D'où sa fin annoncée à grands coups de communication, une fin qui n'en est pas une, car le client a le choix de la demander ou non lors de son passage en caisse. Face à ces changements, plusieurs start-up se sont lancées sur le marché des tickets de caisse électroniques, rapporte l'association Two Sides. Celle-ci a soumis deux plaintes au Jury de déontologie publicitaire (JDP). La première plainte concerne la société Quipo. Celle-ci propose *« enfin une solution de dématérialisation des tickets réellement écoresponsable* [...] *à chaque fois que vous scannez un ticket de caisse, vous faites un geste noble pour la planète ».* La seconde a pour nom Billiv qui commercialise *« le premier ticket de caisse dématérialisé et écoresponsable conforme à la loi AGEC ».* Au final, le Jury de déontologie publicitaire a tranché. Pour Quipo, il relève que, *« les messages sont insuffisamment justifiés et disproportionnés au regard de la portée de l'action menée par Quipo via son application pour produire un ticket numérique »,* que *« l'entreprise ne fournit aucun élément précis ni sur l'incidence écologique réelle des solutions numériques qu'elle propose ni sur l'impact de sa propre activité, notamment celle générée, via son application, au profit des utilisateurs ».* En outre, s'agissant des arbres, *« le jury rappelle que le papier peut être produit grâce à la récupération de chutes de bois de scieries ou avec des arbres abattus au titre de l'entretien nécessaire à la bonne gestion de la forêt ».* Pour conclure, le Jury indique que la présentation de son service par Quipo *« ne rend pas compte de la réalité des actions de Quipo et revêt également, à ce titre, un caractère disproportionné au regard de la réalité de l'impact environnemental de ses activités, susceptible d'induire en erreur le public »,* rapporte Two Sides. Concernant Billiv, le JDP pointe en outre que la conformité revendiquée à la loi AGEC *« souffre d'un manque de clarté dans la mesure où elle crée une ambiguïté puisqu'on peut en déduire qu'il s'agit d'une modalité alternative expressément prévue par la loi ».* Pointant les critiques chiffrées relatives à la production de tickets de caisse papier en France qui représenteraient 1,5 million d'arbres et 15 milliards de litres d'eau, le JDP relève qu'elles *« ne sont accompagnées d'aucune citation de source et, s'agissant des arbres, sont de nature à laisser croire qu'ils sont abattus dans ce but, sans la nuance que le papier peut être produit grâce à la récupération de chutes de bois de scieries ou avec des arbres abattus au titre de l'entretien nécessaire à la bonne gestion de la forêt ».* Là encore, le JDP conclut *« que ces messages parce qu'ils tendent à minimiser le propre impact* [de billiv] *et qu'ils sont incomplets ou trop lapidaires avec quelques formules globalisantes sont susceptibles d'induire en erreur le public ».* Et n'oublions pas que les factures et autres tickets électroniques ne proviennent pas du ciel, mais nécessitent de nombreux serveurs physiques et beaucoup d'électricité, dont une part produite dans le monde provient de centrale à charbon...

Mademoiselle Lit

Entre les lignes… avec une blogueuse littéraire

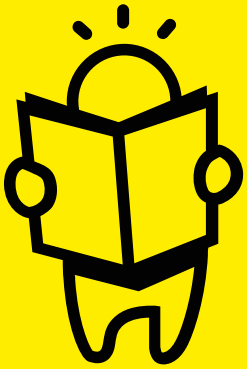

« Je dis souvent aux parents qui se désespèrent de leurs enfants et ados qui ne lisent pas que rien n'est perdu… j'en suis la preuve vivante ! »

Cette trentenaire, optimiste version plutôt timide, a longtemps été une lectrice intermittente… avant de devenir une amoureuse des mots et de faire partager sa passion.

Ni journaliste, ni chroniqueuse, ni critique, cette passionnée de livres, dont le compte Instagram est suivi par près de 100 000 followers, se définit plutôt comme une blogueuse littéraire. Mademoiselle Lit anime en effet le premier compte français dédié aux livres à travers un blog et plusieurs comptes sur les réseaux sociaux. Elle ne se vit pas comme une « influenceuse » (mot avec lequel elle ne se sent pas à l'aise) : plutôt comme une jeune femme, lectrice compulsive qui aime à partager ses coups de cœur ou ses déceptions, proposer des suggestions, faire découvrir des talents, ouvrir des pistes… dans des posts lumineux et pleins de fraîcheur ou dans des articles plus fouillés.

Une passion, d'abord pratiquée en loisir pour créer du lien autour de la littérature, devenue un métier qui la fait vivre aujourd'hui et qu'elle développe avec enthousiasme pour le plus grand bonheur de sa communauté !

CATHERINE MANDIGON

Depuis quand et pourquoi avez-vous lancé votre blog et votre Instagram ?
J'ai créé mon blog et ouvert un compte Instagram en janvier 2017. Je vivais en Espagne et je n'avais presque plus personne dans mon entourage madrilène pour parler de littérature, notamment de livres français. Comme une solution alternative, j'ai eu l'idée de me constituer une petite communauté virtuelle avec qui partager mes lectures. Très vite, cette activité a pris tant d'ampleur que j'ai décidé de rentrer m'installer à Paris pour être plus proche des maisons d'édition et pouvoir participer à des événements, salons du livre, rencontres, etc. J'ai gardé un travail « alimentaire » dont finalement j'ai démissionné deux ans plus tard pour me consacrer 100 % à Mademoiselle Lit et me battre pour en faire résolument mon métier.

Pourquoi avoir choisi le nom Mademoiselle Lit ?
Comme je vivais à l'étranger, je voulais un nom assez ouvert que n'importe qui dans le monde puisse comprendre. Mademoiselle, comme baguette ou merci, est assez universelle ! Alors que Maïté, ça ne parlait à personne *[son nom est Maïté Defives, NDLR]*. De plus, je ne voulais absolument pas d'un pseudo en anglais qui n'avait aucun sens pour moi qui chroniquait des livres français.

Comment expliquez-vous votre succès ?
Mon pseudo a dû jouer, on sait tout de suite à quoi s'attendre. Je pense surtout que je me suis lancée au bon moment ; les comptes sur ce sujet étaient alors assez peu nombreux. De plus, je suis très généraliste dans mes propositions : beaucoup de romans d'auteurs assez connus en France, mais

aussi un peu de BD, de polars, d'imaginaire… quand on arrive sur mon compte, on peut s'identifier à un ou deux titres rapidement. Enfin, un article dans le journal *Le Monde* a suscité une envolée d'abonnés, quelques passages radio ont aussi assuré une belle mise en lumière de mon travail.

Comment êtes-vous « tombée » dans la lecture ?
Mes parents n'étaient pas des grands lecteurs, mais j'ai toujours lu et été en bibliothèque avec ma grand-mère. Cependant, la vraie passion est arrivée beaucoup plus tard, vers 23-24 ans, avec un livre d'Éric-Emmanuel Schmitt, *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran,* que j'ai adoré et qui m'a transportée. C'est un tout petit livre plein d'émotions, avec une écriture apparemment simple et très belle. Je suis allée acheter tous ses autres livres. Mais surtout, en me montrant comment un texte pouvait nous toucher, nous enrichir, nous bouleverser, il m'a donné envie de découvrir d'autres auteurs et je n'ai jamais arrêté de lire depuis. Avant je lisais peut-être dix livres dans l'année, aujourd'hui ce serait plutôt dix livres par mois. Il a changé ma vie ! Grâce à mon activité, j'ai pu rencontrer Éric-Emmanuel Schmitt et lui dire ce qu'il représentait pour moi. Je crois qu'il en a été touché et, d'ailleurs, mes abonnés qui vont à ses dédicaces ne manquent pas de lui préciser : *« Je vous lis grâce à Mademoiselle Lit ! »* C'est pourquoi, je dis souvent aux parents qui se désespèrent de leurs enfants et ados qui ne lisent pas que rien n'est perdu… il faut trouver le bon livre au bon moment. Si le déclenchement ne se fait pas enfant, ce n'est pas grave, j'en suis la preuve vivante et qu'on peut même en faire son métier des années plus tard.

D'abord un blog, puis Instagram : partagez-vous ailleurs vos coups de cœur ?
Bien sûr, d'abord avec un Monsieur Lit qui lit de plus en plus depuis qu'il me connaît… Revenons au blog : je craignais de ne pas pouvoir attirer par ce blog, d'où la création parallèle d'un compte Insta, qui me paraissait plus évident pour créer une petite communauté que je pourrais aiguiller ensuite vers le blog. Il se trouve que mon Insta a été repartagé rapidement par de gros comptes, notamment l'éditeur Folio, et qu'en gagnant en visibilité, j'ai été invitée à des rencontres, à des événements, je recevais des livres en service de presse… l'effet boule de neige a fonctionné et a aussi entraîné le succès du blog.

Votre approche est-elle différente d'un médium à l'autre ?
Insta a ses contraintes, ses codes, ses algorithmes, on est limité en caractères et j'y mets beaucoup en avant les livres grâce à des photos et quelques indications assez courtes. Alors que le blog est « mon » espace plus privé et confidentiel et je ne l'arrêterai pour rien au monde. C'est là où je m'exprime le plus au travers des chroniques plus fouillées, je m'autorise aussi des articles un peu différents. Mes abonnés sont fidèles depuis des années.

« Je suis la première à être influencée par les commentaires et les rencontres que je fais avec mes abonnés : j'influence et ils m'influencent en retour… »

J'ai aussi une chaîne YouTube et un compte X *(3,4 K followers)* qui touche un public un peu différent, des personnes un peu plus âgées sans doute, qui prennent aussi le temps d'aller sur le blog.

Et l'incontournable TikTok ?
Absolument incontournable… J'ai ouvert mon TikTok *(certaines vidéos ont été vues plus de 100 000 fois.)* voici deux ans et demi après quelques hésitations car la vidéo est encore un autre langage. Mais, clairement, pour continuer d'exister sur le marché, il fallait que je me lance. Suivre les tendances quand on est « influenceuse » – même si je n'aime pas ce mot-là – est une évidence ! Finalement, le plaisir est venu, là aussi, au fur et à mesure que j'ai fait des vidéos. Les attentes ne sont pas du tout les mêmes, les abonnés non plus. Mes productions Insta ne fonctionneraient pas sur TikTok. Le public est plus jeune, même si on trouve aussi des trentenaires, la façon de commenter est différente avec beaucoup moins de bienveillance que sur Insta, moins de barrières, de filtres… TikTok a ses défauts mais aussi ses qualités et beaucoup de comptes BookTok sont en train d'émerger qui donnent envie aux jeunes de lire : du manga, de la fantasy qu'ils découvrent avec enthousiasme et qui les mènera peut-être à de la littérature plus tard. Le lecteur, quel que soit son âge, grandit et mûrit, donc chaque livre est important ; il faut laisser le temps du cheminement. Quand un jeune de 13 ans me dit *« Je ne lis que du manga »*, je n'y vois aucun problème au contraire. Des jeunes filles de 16-17 ans créent leur compte sur BookTok alors qu'elles n'avaient jamais ouvert un livre auparavant.

Vos lecteurs sont plutôt des lectrices ?
Oui, à 83 %. Ce sont des femmes plutôt jeunes. Sans doute car je parle principalement de romans contemporains et que généralement les hommes se tournent plus vers la presse, les BD, les romans historiques. Je constate d'ailleurs que le public des rencontres littéraires est surtout féminin. J'anime aussi des clubs de lecture et j'ai très rarement des hommes qui s'y inscrivent.

Pourquoi le choix de romans contemporains ?
J'ai choisi de chroniquer surtout du roman français contemporain car c'est ce que je lis et que j'aime lire, mais je suis la première à être influencée par les commentaires et les rencontres que je fais avec mes abonnés : j'influence et ils m'influencent en retour… J'anime des clubs de lecture en virtuel mais aussi en réel, en face-à-face : j'ai souvent envie d'essayer leurs recommandations qui m'amènent vers des univers différents. Aujourd'hui, par exemple, je lis énormément de littérature japo-

Conseils de lecture
le Top 3 de Mademoiselle Lit

- ***Ce qu'il reste d'horizon***
  de Frédéric Perrot (Mialet Barrault): magnifique, poétique, une révélation
- ***Ce que je sais de toi***
  de Éric Chacour (Philippe Rey):
  premier roman, un coup de cœur rare et inoubliable
- ***Toucher la terre ferme***
  de Julia Kerninon (L'Iconoclaste), une de mes écrivaines contemporaines préférées en ce moment. Un essai très inspirant à lire d'une traite.

naise grâce à une abonnée (Ito Ogawa, en particulier). Je me suis aussi mise au défi de commencer *Harry Potter* pour faire plaisir à quelques abonnés… J'ai besoin de sortir de ma zone de confort, ce qui pour l'instant ne va pas – je l'avoue – jusqu'aux classiques ! J'ai de grosses lacunes dans ce domaine et je n'ai pas encore trouvé celui qui m'ouvrira la porte et me donnera envie d'en lire d'autres. Je garde plutôt les mauvais souvenirs du collège et du lycée. Je lis un peu Stephan Zweig et j'ai lu avec passion tout Marcel Pagnol mais, pour certains, il n'est pas considéré comme un classique.

À côté des romans, lisez-vous la presse ?
J'avoue que non, ce n'est pas dans mes habitudes, mais je la reçois sous forme numérique. De même, je ne m'interdis pas d'avoir recours à une liseuse, en voyage ou pour lire des manuscrits non encore imprimés. C'est pratique et surtout moins lourd pour une dévoreuse de livres comme moi ! Mais clairement, le plaisir réside toujours dans la lecture papier. De plus, aujourd'hui, les maisons d'édition font de réels efforts pour proposer des objets livres qui sont magnifiques et peuvent redonner le goût d'aller en librairie et de flasher sur une belle couverture, pour des jeunes par exemple. Aussi, je suis plus que convaincue que l'objet livre a, et aura, toujours sa place et je constate que beaucoup de lecteurs sont comme moi, un peu frileux par rapport à la liseuse. Donc le papier a encore de beaux jours devant lui ! Et je trouve très encourageant de voir, depuis le confinement, de nouvelles librairies indépendantes se créer en France.

Quel est votre modèle de rémunération ?
Je vis grâce aux acteurs de la chaîne du livre qui font appel à moi : des éditeurs, en particulier, avec qui je travaille pour la sortie d'un livre. Je fais de la création de contenus pour les maisons d'édition, les auteurs ou des marques sur les réseaux sociaux et sur mon blog. Mais exclusivement autour de livres que j'aime. Je collabore aussi à des salons du livre ou des rencontres pour animer et partager mon expérience auprès de ma communauté. Enfin, je fais des interventions en médiathèque pour parler de mon métier, animer des clubs de lecture, présenter des livres.

La lecture mène à l'écriture, dit-on ?
C'est une question qui revient fréquemment et qui me fait sourire… je n'ai pas du tout envie de passer de l'autre côté. Je n'ai pas d'imagination, zéro histoire dans ma tête, aucune envie d'écrire une fiction ! Il y a deux ans, une maison d'édition m'a proposé de réaliser un agenda pour les amoureux des livres *(« Mon bullet agenda coup de cœur lectures »)* : j'ai accepté car le projet correspondait bien à ce que je fais sur le blog et j'ai adoré le faire. D'autres projets éditoriaux arrivent mais certainement pas dans la fiction. À suivre… (mai 2024)

Le plaisir est toujours là ?
On me demande souvent si je lis encore avec plaisir, si en faire mon métier n'a pas fait de la lecture une obligation ou une contrainte. Mais vivre de ce que l'on aime, c'est exceptionnel ! Franchement, le plaisir reste intact car je ne lis que ce que j'ai envie de lire et que je suis dans un échange permanent avec ma communauté qui donne une dynamique, entretient le désir de la découverte de nouveaux textes. D'ailleurs, après ma journée de travail, le soir il est très rare que je regarde la télévision ou une série, j'ai toujours un bon livre pour accompagner mes soirées.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE MANDIGON

Le petit questionnaire

Votre 1er livre?
Tom-Tom et Nana, j'adorais ce duo! *[BD jeunesse qui paraît dans la revue J'aime lire, NDLR]*

Votre livre de chevet?
En ce moment, je lis *L'œil du paon* de Lilia Hassen (Gallimard), un livre d'art sur Frieda Kahlo (Larousse).

Quels livres emporteriez-vous sur une île déserte?
Devinez ? *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* de Éric-Emmanuel Schmitt, que je relis une fois par an environ. *En attendant Bojangles* d'Olivier Bourdeaut (Finitude) et *Miss Islande* de l'écrivaine islandaise Audur Ava Olafsdottir (Zulma).

Écrivez-vous parfois à la main ?
Beaucoup plus que sur ordinateur. Pour le projet sur lequel je travaille en ce moment, il ne me vient pas à l'idée d'ouvrir Word, j'ai toujours un papier et un crayon à portée de main. J'ai des petits post-it partout dans la maison avec des listes de courses, des notes, etc. Je suis quelqu'un d'assez organisé, j'aime bien « stabiloter ».

Et s'il ne restait qu'un seul support papier, ce serait...
Le livre sans hésiter, un beau livre illustré.

Combien avez-vous de smartphones?
Un seul mais pas le dernier cri, je ne suis pas fan de techno. Cependant, le smartphone m'accompagne une grande partie de ma journée mais j'ai une bonne excuse parce que c'est mon métier! Le montage vidéo, je le fais sur le téléphone, l'animation des comptes, les réponses aux abonnés également donc...

CV Express

Originaire de la région des Hauts-de-France, l'aventure de Mademoiselle Lit, de son nom Maïté Defives, débute par l'obtention d'un DUT Techniques de commercialisation à Dunkerque, puis d'une licence marketing. Parcours classique qui l'amène à travailler durant une dizaine d'années dans les banques et les assurances. Mais son amour des mots et des livres est trop fort, et en janvier 2017, elle crée son compte Instagram et son blog... Puis en septembre 2020, elle devient une blogueuse littéraire à plein temps.

Laure de La Raudière
Femme de terrain et de convictions

« La fin de la presse papier n'est pas pour demain. Elle reste essentielle pour un fonctionnement de filière. »

Normalienne, ingénieure des télécommunications, Laure de La Raudière s'est forgée une réputation d'experte du numérique et des télécoms, notamment à l'Assemblée nationale. Dans cette enceinte, et au-delà, elle est aussi unanimement reconnue pour son investissement, sa force de travail incroyable et sa capacité à traiter des sujets techniques arides…

Première femme à accéder à la présidence de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), souvent évoquée comme le gendarme des télécoms, elle affiche un profil atypique pour cette autorité indépendante. Passer de fonctionnaire chez France Télécom à des activités politiques, en ayant aussi coché les cases de chef d'entreprise et de créatrice de start-up n'est pas exactement un itinéraire balisé. Ajoutons son ancrage fort dans les territoires et sa passion restée intacte pour la politique locale, on obtient sans aucun doute une femme qui aime les challenges ! Avec l'Arcep, son terrain de jeux s'étend aussi à la distribution de la presse : une tâche complexe dans un contexte global de déclin de la lecture papier et de filière mise à mal depuis des années. Elle s'attache à recréer de la transparence et des liens de confiance entre les acteurs – éditeurs, distributeurs et marchands de presse – tout en mettant au cœur des actions de l'Arcep le lecteur, qui doit avoir accès à une presse variée, présente sur l'ensemble du territoire et à un prix abordable. Grande sportive qui affectionne la course à pied, nul doute que ses qualités d'endurance ne seront pas de trop pour ce marathon.

CATHERINE MANDIGON

« Sur 3 milliards de journaux imprimés en France, 72 % sont vendus : 46 % en abonnement et 26 % en vente au numéro. »

Comment l'Arcep a-t-elle été amenée à gérer la distribution de la presse, en plus de ses autres attributions ?

L'Arcep a été créée le 5 janvier 1997. À l'époque, le Parlement lui a confié la mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du secteur des communications électroniques, afin que de nouveaux opérateurs puissent émerger aux côtés de l'opérateur historique (France Télécom, devenu Orange), et ce, au bénéfice de l'utilisateur final. Depuis, l'environnement du marché de la téléphonie et de l'Internet fixe et mobile a beaucoup évolué et, parallèlement à ces évolutions, les missions de l'Arcep se sont beaucoup étendues. Parmi celles-ci, depuis 2019, la régulation du secteur de la distribution de la presse. Auparavant, elle était bicéphale : les règles étaient proposées par le Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP), organe d'autorégulation, puis validées par une instance publique, l'Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARDP). Face à la complexité de cette organisation, source de difficultés, et aux évolutions structurelles du secteur comme l'accélération de la diffusion numérique, la diminution des volumes distribués et du nombre de points de vente, un nouveau cadre de régulation a été élaboré. Ainsi, le contrôle du secteur de la distribution de la presse a été confié à une autorité indépendante, disposant d'une expertise juridique, économique et technique suffisante et ayant les moyens d'exercer un contrôle efficace. Il s'est ensuivi une loi portée par le ministre de la Culture de l'époque, Franck Riester, relative à la modernisation de la distribution de la presse, réformant la loi Bichet. Promulguée le 18 octobre 2019, elle confirme les principes fondamentaux de liberté de diffusion et neutralité de la distribution qui régissent le secteur de la presse, tout en introduisant de nouvelles dispositions structurantes, afin de donner plus de pouvoir au marchand de presse pour contrôler les publications qu'ils reçoivent et limiter les invendus.

Depuis votre nomination, comment avez-vous travaillé ?

Précisons avant tout que l'Arcep s'intéresse principalement à la vente au numéro : sur 3 milliards de journaux imprimés en France, 72 % sont vendus : 46 % en abonnement et 26 % en vente au numéro. Les invendus représentent 21 % des journaux imprimés. Notre maître mot est la concertation, avec l'ensemble des intervenants de la filière, à savoir les éditeurs, les messageries, les dépositaires et les marchands de presse. Nous veil-

lons au respect des principes inscrits dans la loi Bichet, révisée en 2019 : assurer le pluralisme de la presse, les objectifs de transparence, d'efficacité, de non-discrimination et de continuité territoriale et temporelle. Concrètement, suite à la faillite de Presstalis en 2020, notre premier chantier a été d'accorder les agréments de distributeur de presse aux sociétés France Messagerie et MLP, ainsi qu'à New CCEI spécialisée dans l'importation de la presse étrangère.

Quels sont les sujets prioritaires ?

Le premier concerne les conditions techniques, tarifaires et contractuelles des distributeurs de presse. Un sujet important car il permet de veiller au principe de non-discrimination de l'offre de ces sociétés, d'efficacité économiques et de concurrence loyale ainsi que les principes d'objectivité et de transparence. Par exemple, l'Autorité a demandé aux messageries de revoir certaines remises, dites remises groupe, de manière que les titres appartenant à des éditeurs multititres ne soient pas favorisés par rapport à des éditeurs spécialisés. Le deuxième chantier a été l'accompagnement du secteur dans ses négociations pour élaborer les règles d'assortiment et de détermination des quantités servies aux points de vente. Un enjeu majeur pour les marchands de presse et pour l'attractivité de leur métier. La loi Bichet leur donne plus de liberté pour choisir ce qu'ils vont vendre aux lecteurs. Ils sont en effet les meilleurs connaisseurs de leur zone de chalandise et des attentes de leur clientèle. Cette liberté de choix reste néanmoins encadrée : la presse IPG (information politique et générale) est « sanctuarisée » bénéficiant d'un accès libre et non contraint au réseau des diffuseurs de presse. Les titres CPPAP, c'est-à-dire ceux qui sont inscrits sur les registres de la commission paritaire des publications et des agences de presse sur la base des critères d'intérêt général précisés à l'article D.98 du code des postes et de communications électroniques (soit 46 % du total des ventes), sont choisis par une règle d'assortiment qui a fait l'objet d'un accord interprofessionnel. Nous avons privilégié la concertation afin que les acteurs puissent aboutir à un accord plutôt que le régulateur impose une règle. Le reste, soit environ 50 % de ce que l'on retrouve dans les linéaires, est défini par convention entre chaque marchand de presse et chaque éditeur de presse pour les titres comme pour les quantités.

« Il faut que les marchands de presse s'emparent de ce nouveau pouvoir de sélection de l'offre de presse qu'ils proposent à la vente. »

Marchands de presse qui sont en grande difficulté aujourd'hui…

En effet. Et nous avons en conséquence ouvert en 2023 le chantier de la modernisation des conditions de rémunération des marchands de presse. Ce réseau, maillon essentiel de la diffusion des quotidiens et des périodiques en France, se trouve fragilisé par la baisse des ventes au numéro et il se réduit en conséquence (moins de 20 000 en France). Un véritable effort est nécessaire pour redonner de l'attractivité à ce métier. L'assortiment va dans ce sens puisqu'il permet de mieux adapter l'offre aux attentes des lecteurs et de lutter contre les invendus, et donc le sentiment d'avoir à manier des journaux et des magazines quotidiennement pour rien. L'Arcep a mené une action conjoncturelle à très court terme en 2023 qui consiste à ajuster les conditions d'accès à la bonification de leur rémunération selon les volumes vendus. Et nous avons aussi ouvert une réflexion plus large pour 2024 avec l'idée de fixer les grands principes de la rémunération des marchands de presse et de laisser les acteurs de la profession négocier commercialement entre eux pour parvenir à un accord.

Des résultats se font sentir ?

Nous avançons. L'accord sur l'assortiment a été adopté. MLP et France Messagerie ont mis à jour leurs systèmes d'information. La mise en œuvre

« La presse papier reste encore structurante dans la diffusion globale en France. »

de cet accord se fait progressivement sur l'ensemble des marchands de presse. Nous la suivons avec beaucoup d'intérêt et de vigilance. Mais il faut aussi que les marchands de presse s'emparent de ce nouveau pouvoir de sélection de l'offre de presse qu'ils proposent à la vente. Nous espérons beaucoup que ce changement leur permettra de mieux adapter l'offre à la demande et leur apportera donc un bénéfice en termes de vente. L'Arcep, par ses actions de régulation, accompagne le secteur. L'Autorité place le lecteur au centre de ses décisions, et à une attention particulière pour l'attractivité du métier de marchand de journaux. Cette année encore, j'invite tous les acteurs de cette filière à réfléchir à une amélioration et à une optimisation de l'organisation, permettant de garantir la pérennité de la distribution de la presse.

Quel est, selon vous, le premier défi de la distribution de la presse papier aujourd'hui ?
Le secteur de la distribution de la presse fait face aux nombreux défis de l'époque, à laquelle la presse est confrontée : le développement de la presse en ligne, la consommation d'informations par le biais des réseaux sociaux, la baisse des recettes publicitaires, la prolifération des fausses informations, le développement de l'intelligence artificielle générative, parallèlement à la hausse du prix du papier, des coûts de l'énergie, et du taux d'inflation. Ces évolutions fragilisent chaque acteur de la filière : marchands de journaux, dépositaires, distributeurs de presse, et éditeurs. Mais le premier défi est certainement la baisse de la vente au numéro, année après année. Nous avons alerté le Gouvernement sur la fragilité de la distribution en France, notamment en ce qui concerne la PQN (presse quotidienne nationale). En effet, si les Français restent très consommateurs d'informations, la PQN se vend à plus de 60 % en version numérique aujourd'hui. Cette transformation spectaculaire de la presse quotidienne vers le numérique est moins rapide pour la presse magazine. Globalement, la diffusion numérique s'accélère, bien sûr, elle représente 18 % des ventes et a presque doublé en quatre ans entre 2017 et 2021, mais la presse papier reste encore structurante dans la diffusion globale en France. Donc le scénario de la fin de la presse papier n'est pas pour demain. Elle demeure essentielle dans le volume des ventes des éditeurs et doit le rester pour un fonctionnement de filière telle qu'aujourd'hui, et a un rôle central pour assurer le pluralisme. La question de savoir si le numérique peut suffire à bien informer la population demain reste ouverte… et ce n'est pas à l'Arcep d'y répondre. Une réflexion est cependant à conduire d'urgence afin que le système reste soutenable dans la durée. Ce qui implique un travail de restructuration de la filière…

L'Arcep travaille-t-elle sur l'empreinte environnementale du numérique face au papier ?
C'est certainement un sujet pour l'avenir… Depuis 2019, l'impact du numérique est un nouveau chapitre de la régulation dont l'Arcep a la charge pour le secteur des télécommunications et du numérique. C'est un sujet central mais complexe car il exige de disposer de méthodologies et de données objectives et robustes permettant d'évaluer avec certitude l'empreinte environnementale de la presse papier *vs* la presse numérique. Il me semble nécessaire qu'un acteur neutre s'empare de cette question afin d'éclairer les citoyens.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE MANDIGON

Le petit questionnaire

Votre « pratique » de la lecture papier?

Je ne lis la presse quasiment que sous format numérique… car je suis un peu une nomade entre l'Eure-et-Loir – où je suis toujours élue locale et Paris, pour l'Arcep. J'aime toujours avoir la presse avec moi, et le format numérique est plus pratique pour cela. Je lis la revue de presse d'actualité chaque jour; un titre de PQN et de PQR que je lis parfois en décalé.

Trouvez-vous encore le temps de lire des livres?

Oui, je trouve le temps principalement en vacances pour de la lecture loisir et culture, et c'est un réel plaisir! En dehors des vacances, je dispose de peu de temps. Le week-end, je consacre les petits créneaux libres plutôt au sport, à la cuisine, aux amis, à la famille et quand je réserve un moment pour lire, c'est généralement pour l'Arcep… Ainsi, la lecture est devenue pour moi synonyme de vacances!

Quel type de lectrice êtes-vous (flâneur, compulsif…) ?

Lecteur-flâneur, sans aucun doute. Je lis principalement des romans, des BD, quelquefois des essais.

Quels sont vos livres de chevet?

Pas des livres que je lis… je vous explique. Par exemple, le roman *La promesse de l'aube* de Romain Gary, que j'ai lu il y a très longtemps mais que j'ai tellement aimé que je ne me résous pas à ranger dans la bibliothèque. J'ai aussi le premier tome de *La Recherche du temps perdu* de Marcel Proust. Il faut préciser que je suis élue d'Illiers-Combray *[Illiers, village d'enfance de Proust, est baptisé Combray dans son œuvre, NDLR]*. Je l'ouvre régulièrement pour lire quelques pages, pas plus. Je me demande si j'ai vraiment envie d'arriver à la fin! Le dernier, c'est mon mari qui l'a posé sur ma table de chevet en me disant qu'il fallait absolument que je m'y plonge: *La guerre des intelligences à l'heure de Chat GPT* de Laurent Alexandre. Là, j'avoue que je n'arrive pas à l'ouvrir par peur de ce que je vais y découvrir…

CV Express

Diplômée de l'École normale supérieure, ingénieure des télécommunications, Laure de La Raudière entre en 1990 à France Télécom–Orange. En 2001, onze ans plus tard, elle s'associe à la start-up Pertinence Data Intelligence. Cette même année, elle débute en politique comme élue locale à Saint-Denis-des-Puits (Eure-et-Loir). Spécialiste des télécommunications, elle fonde en 2003 Madisy-Conseil, société de conseil en réseaux et télécoms. Trois ans plus tard, elle s'associe cette fois à la société de conseil Navigacom. Nouvel échelon dans la vie de la Nation: Laure de La Raudière est alors élue députée UMP d'Eure-et-Loir et sera réélue en 2012 et 2017. Puis en 2015, elle devient conseillère départementale d'Eure-et-Loir et en 2017 elle cofonde le mouvement politique Agir, pour enfin être nommée présidente de l'Arcep en 2021. Une carrière bien remplie et loin d'être terminée…

Points de vente presse
Les motivations d'achat des lecteurs

En octobre dernier, le CSA, l'Institut d'études marketing et d'opinion, a réalisé un sondage pour l'Arcep. Le sujet : usages et attentes des Français dans les points de vente de presse.

Dans le cadre de sa mission de régulation de la distribution de la presse, l'Arcep place ainsi au cœur de son action l'intérêt du lecteur, afin que celui-ci ait accès largement sur le territoire à une presse diverse et de qualité, à un prix accessible. *« Afin de comprendre les attentes du lecteur de presse et ses motivations d'achat lorsqu'il se rend chez un marchand de presse, nous avons lancé une étude spécifique sur cette question avec le cabinet de conseil CSA en 2023. Les résultats nous aideront à identifier et à hiérarchiser les éventuels problèmes et dysfonctionnements »*, souligne Laure de La Raudière.

Les facteurs de motivation d'achat en point de vente

1

La proposition éditoriale

50 % des lecteurs achètent un numéro car il traite d'un sujet qui les intéresse

2

Le plaisir

42 % des acheteurs apprécient se rendre en point de vente ou parler avec le marchand

L'assortiment des points de vente

87 %

des visiteurs déclarent trouver toujours ou souvent un titre de presse qui correspond à leur goût

48 %

des visiteurs cherchant des titres précis ont déjà rencontré des indisponibilités. Un tiers d'entre eux seraient intéressés par du réassort

Trois types de presse plébiscités

1 **Magazines de jeux**

2 **Quotidiens régionaux**

3 **Magazines TV**

La presse papier bénéficie toujours d'une grande variété de points de vente

Les lieux d'achat au cours de ces 12 derniers mois

Au global, **62 %** des Français se sont rendus chez un marchand de presse et **42 %** y ont acheté au moins un titre de presse.

Part des Français ayant acheté un titre de presse par type de lieu:

28 %

dans un magasin indépendant (tabac/presse, librairies, papeteries…)

18 %

en hyper-super

14 %

dans une enseigne de presse en franchise (Maison de la Presse, Mag Presse, Relay…)

12 %

dans une enseigne culturelle (Fnac, Cultura…)

9 %

dans un kiosque

Source : Étude sur les attentes des personnes fréquentant les points de vente physiques de presse, réalisée par CSA pour l'Arcep auprès d'un échantillon représentatif âgé de 18 ans et plus (3 810 personnes interrogées en ligne et 204 de plus de 60 ans éloignées d'internet interrogées par téléphone).
Au total, 4 014 personnes ont été interrogées en octobre 2022.

Écosystèmes

La forêt
Un milieu naturel complexe aux débouchés multiples

La gestion des massifs forestiers en Europe, et tout particulièrement en France, est l'affaire de professionnels soucieux de préserver et de développer cet écosystème ancestral. Pour autant, leur savoir-faire est méconnu, source de propagation de fausses informations et d'idées préconçues, à l'image de ce que pensent certains courants dits écologistes.

FRÉDÉRIC LEROI ET CATHERINE MANDIGON

P. 34

Fibre Excellence, l'art de savoir gérer et faire fructifier la forêt

Numéro un français de la production de pâte à papier, l'entreprise se distingue en n'utilisant que du bois local. Elle joue un rôle structurant dans la filière de par son implication forte en amont, dans la gestion forestière et la récolte du bois à travers deux filiales: Enviroforesterie et Sebso.

P. 38

Papier graphique: il est urgent de démêler le vrai du faux!

La doxa est connue: le papier est nuisible, il détruit les forêts, etc. Ce qui est naturellement faux. Et rien ne vaut les outils numériques pour communiquer et échanger. Même si les esprits commencent à porter un regard plus juste sur la fabrication du papier et ses usages, il reste encore des *a priori*. Il est urgent de démêler le vrai du faux.

Fibre Excellence
L'art de savoir gérer et faire fructifier la forêt

La filière forêt-bois en France

(source: memento 2023 IGN – Veille économique mutualisée de la filière Forêt-Bois)

17,3 M
d'hectares
en France métropolitaine,
soit 31 % du territoire

7 %
des émissions de GES
de la France absorbés par le puits
de carbone forestier
en 2022 et 2023

416 000
emplois en équivalent
temps-plein (+ 43000 en 5 ans)

60 000
entreprises

74 Md€
de chiffre d'affaires

27,6 Md€
de valeur ajoutée

La forêt est un écosystème complexe qui rend de multiples services. Elle assure une fonction écologique (puits de carbone, biodiversité, qualité de sols, cycle de l'eau…) mais aussi une fonction productive avec la fourniture de bois (construction, meuble, papier, énergie…) et le stockage de carbone, enfin une fonction sociale (emplois, tourisme et loisirs…). Cet espace naturel, présent depuis toujours dans notre quotidien, doit être protégé mais aussi entretenu. On parle alors d'exploitation forestière. Elle permet d'assurer, dans les meilleures conditions, le renouvellement durable des forêts, puisque les arbres matures sont progressivement coupés pour laisser place aux plus jeunes. Les forestiers procèdent ainsi à diverses opérations sylvicoles, dont des coupes d'éclaircies pour assurer aux jeunes arbres une croissance harmonieuse. La ressource forestière se compose de trois types de bois, classés selon leur usage : le bois d'œuvre « noble » (20 M tonnes/an), essentiellement le tronc, destiné à la menuiserie, la charpente, la construction, l'ameublement ; le bois d'industrie (10 M tonnes/an), petits rondins, coupes d'éclaircies, pour la pâte à papier et les panneaux ; enfin le bois énergie (10 M tonnes/an) pour le chauffage. Les trois sont complémentaires en permettant la valorisation de toutes les catégories de bois, du plus noble au déchet. Le bois est aussi devenu une source d'innovations multiples expérimentées par des chercheurs du monde entier. Il s'impose comme un matériau d'avenir en offrant une alternative durable aux matériaux dont la production nécessite une quantité importante d'énergies fossiles.

La forêt est précieuse à plus d'un titre donc et les industriels papetiers sont les premiers à contribuer au bon renouvellement du cycle forestier au niveau national dans la mesure où leur activité économique est fondée sur cette ressource forestière ! L'exemple de Fibre Excellence, leader français de la production de pâte à papier, illustre bien la stratégie d'un industriel qui joue un rôle structurant dans la filière de par son implication forte à l'amont, donc dans la gestion forestière et la récolte du bois à travers deux filiales : Enviro-foresterie et Sebso. Rappelons-le une fois encore : le papier ne détruit pas la forêt ! Bien au contraire, en valorisant ses produits connexes, il permet de favoriser sa gestion durable.

Filiale Enviroforesterie
Engagée pour une gestion durable des forêts

Son métier

Aider les propriétaires à gérer leurs forêts. Ses 15 techniciens et ingénieurs vont au contact des propriétaires forestiers pour les encourager à mettre en place des opérations de gestion. Fibre Excellence est le premier acteur industriel à obtenir le statut de gestionnaire forestier. En connaissant mieux cet environnement plus global, le papetier peut s'ajuster et s'adapter au niveau de son sourcing.

Son rôle

Diagnostic: les techniciens forestiers d'Enviroforesterie se déplacent sur les parcelles des propriétaires forestiers pour réaliser un diagnostic sylvicole. En accord avec la réglementation forestière, les opérations sylvicoles proposées sont définies en fonction de la nature de leur parcelle et de leurs objectifs forestiers.

Gestion: en tant que gestionnaire forestier professionnel reconnu par le ministère de l'Agriculture, Enviroforesterie accompagne au besoin les propriétaires dans la rédaction de documents de gestion durable (plan simple de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles). Ces documents permettent aux propriétaires de planifier la gestion de leur forêt sur le long terme, jusqu'à 20 ans.

Certification: Enviroforesterie accompagne les propriétaires dans leurs démarches volontaires de certification forestière telle que PEFC (bien adapté à une propriété forestière française très morcelée: environ 3 ha en moyenne), permettant ainsi de garantir aux utilisateurs finaux que les bois proviennent de forêts gérées de manière durable.

Mise en relation: centré sur la gestion forestière, Enviroforesterie n'achète pas et ne commercialise pas les bois des forêts des propriétaires. Au cas par cas, ses techniciens mettent en relation les propriétaires avec des professionnels locaux de la récolte forestière, certifiés PEFC, référencés et sélectionnés par le groupe Fibre Excellence et à même de réaliser les interventions sylvicoles préconisées.

Chiffres clés

3000
propriétaires lui font confiance

+24000 ha
accompagnés dans la gestion

125
plans simples de gestion agréés par l'administration

Filiale Sebso

Engagée dans la récolte de la ressource forestière d'aujourd'hui en respectant celle de demain

Son métier

Acheter du bois à des propriétaires privés ou public, le couper et le livrer aux deux usines françaises de Saint-Gaudens (Occitanie) et de Tarascon (Paca). Un moyen de sécuriser un approvisionnement local et de qualité. Près de 500 fournisseurs, dont Sebso, les alimentent avec 2 et 2,5 millions de tonnes de bois par an.

Son rôle

Achat du bois sur pied: tous les achats sont réalisés dans le cadre d'un contrat signé avec le propriétaire de la parcelle. Une étude réglementaire et environnementale interne est faite pour chaque coupe.

Marquage des arbres à récolter et des limites de la coupe: en coordination avec le propriétaire et le gestionnaire de la parcelle, les équipes Sebso déterminent quels arbres doivent être prélevés pour l'atteinte de l'objectif sylvicole associé (développement de la régénération naturelle, croissance des jeunes arbres, intervention sanitaire, récolte d'arbres matures).

Coupes: d'éclaircies et d'améliorations ou coupes définitives. Selon le type de peuplement forestier (feuillus ou résineux) et l'objectif sylvicole du gestionnaire, le type de technique utilisée est choisie: manuelle en faisant appel à des bûcherons ou bien mécanisée en utilisant une abatteuse.

Débardage et débusquage des bois: adaptation du matériel d'intervention aux caractéristiques des bois récoltés (diamètre et longueur) et au contexte environnemental et paysager.

Tri des bois: pour une meilleure valorisation économique pour le propriétaire, les équipes Sebso trient les bois récoltés selon leur qualité (grumes pour l'industrie du bois ou billons pour l'industrie papetière ou le chauffage), afin d'organiser au mieux leur cubage et leur sortie des massifs.

Transport: avec du matériel adapté (grumier, camion remorque…), les bois récoltés sont chargés pour le transport, dans le respect de la sécurité de chacun et des infrastructures.

Vente du bois et valorisation: les différents types de bois sont acheminés vers leurs lieux régionaux de transformation (papier, panneaux, scieries), choisis dans un double objectif: valorisation maximale pour le propriétaire et sécurisation des approvisionnements bois des entreprises.

Chiffres clés

80 collaborateurs (techniciens forestiers, bûcherons, chauffeurs de camion)

7000 ha d'opérations sylvicoles par an

400000 tonnes de bois d'industrie par an mobilisées pour les usines de Fibre Excellence

100000 tonnes de bois d'œuvre envoyées vers les scieries

Papier graphique
Il est urgent de démêler le vrai du faux !

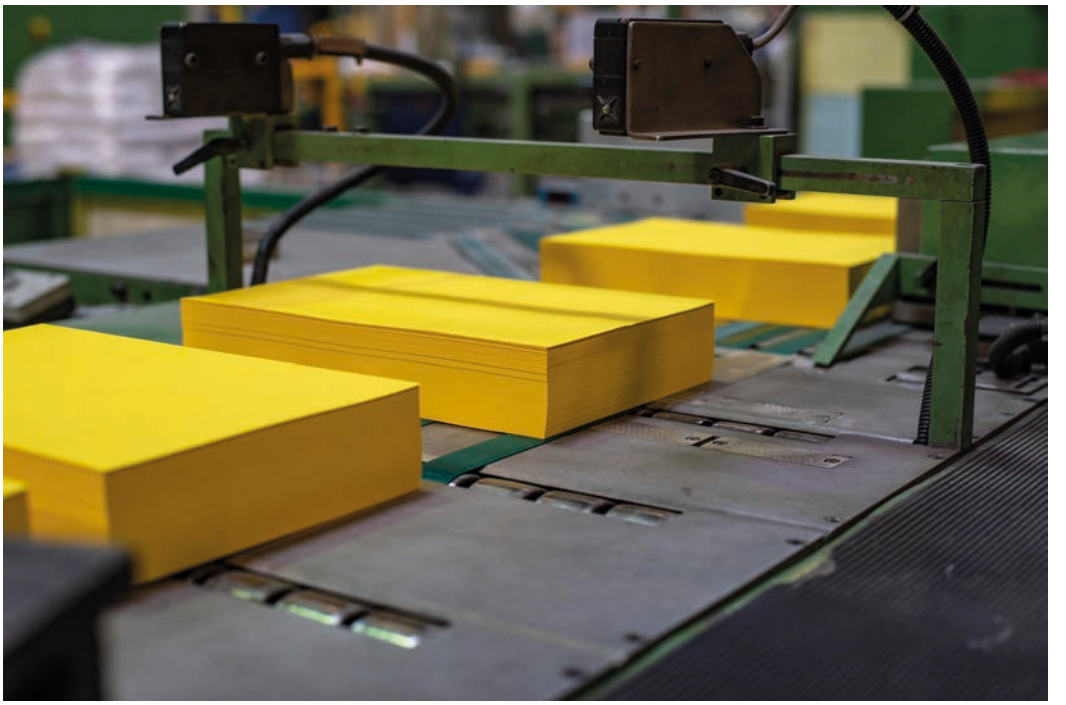

Pour le bien de la planète, il faudrait limiter au maximum l'usage du papier et tout dématérialiser. Déconstruisons les mythes et rétablissons certaines vérités autour de l'industrie papetière, des fibres vierges et recyclées, de l'imprimé publicitaire, de l'empreinte écologique du numérique…

Sources : Ademe, Agence européenne pour l'environnement, Cepi, Citeo, Commission européenne, Copacel, FAO, IGN, Mediapost, Quantis, The Navigator Company, Two Sides.

Mythe :
Pour fabriquer du papier, on coupe des arbres

Réalité :
Pour fabriquer de la pâte à papier, l'industrie papetière française utilise comme matière première soit du bois, soit des papiers et cartons récupérés qui sont recyclés. Ce bois ne provient pas de l'abattage d'arbres « adultes », mais essentiellement des coupes d'entretien (nommées également « coupes d'éclaircies ») pratiquées en forêt et qui permettent de dynamiser naturellement la croissance de la forêt en favorisant le développement des plus beaux arbres par l'élimination des arbres plus chétifs qui gêneraient leur croissance. L'éclaircie permet en outre de diminuer les risques d'incendie. Le « beau » bois, donc le tronc, est exploité pour l'ameublement, la construction ou la menuiserie. Une fois transformé en planches, il reste toujours des dosses, des délignures et des plaquettes, qui sont vouées à l'élimination. Et ce sont ces chutes de scierie qui sont récupérées par l'industrie papetière et qui constituent l'autre partie de la matière première nécessaire à la fabrication du papier. Ainsi, les forestiers et les scieurs trouvent des débouchés aux sous-produits de la forêt en les vendant à cette industrie qui est la seule à utiliser et à valoriser ces volumes importants de bois qui, sans elle, seraient voués à l'élimination.

Mythe :
64 % des consommateurs européens pensent que les forêts européennes diminuent

Réalité :
Entre 2005 et 2020, les forêts européennes ont gagné 58 390 km^2, soit une superficie supérieure à celle de la Suisse et plus de 1 500 terrains de football par jour ! Le volume total des forêts européennes est d'environ 28 milliards de m^3, un chiffre qui augmente actuellement d'environ 612 millions de m^3 par an. Quatrième surface forestière d'Europe, la forêt française occupe aujourd'hui près d'un tiers du territoire métropolitain. Ce qui représente plus de 17 millions d'ha : un chiffre, en moyenne, en constante augmentation d'environ 80 000 ha par an, depuis le début du siècle dernier.

Mythe :
Les forêts plantées sont mauvaises pour l'environnement

Réalité :
La gestion durable des forêts permet de préserver la biodiversité et de sauvegarder les forêts pour les générations futures. Au cours des quatre dernières décennies, les forêts ont modéré le réchauffement de la planète en absorbant environ un quart du dioxyde de carbone émis par les activités humaines. Par ailleurs, les systèmes de certification FSC et PEFC garantissent une gestion forestière responsable, la conservation des habitats naturels des plantes et des animaux, et le respect des droits des travailleurs forestiers et des communautés locales. Au cours des 37 dernières années, l'indice des oiseaux forestiers communs dans les forêts européennes n'a connu que des fluctuations mineures, ce qui indique une stabilité générale de l'environnement forestier et de la biodiversité.

Mythe :
Seul le papier recyclé doit être utilisé

Réalité :
Le papier est hautement recyclé et naturellement durable. En 2020, un total de 56 millions de tonnes de papier a été collecté et recyclé en Europe, soit un taux de recyclage de 74 %. Ce taux se rapproche du maximum pratiqué estimé à 78 %. Mais les fibres vierges issues de forêts gérées durablement sont nécessaires pour maintenir le cycle du papier car les fibres recyclées se dégradent après plusieurs utilisations. L'industrie papetière a donc toujours besoin de fibres vierges pour maintenir le cycle. Cependant, la part de fibres vierges diminue sans cesse : en 1991, le papier était produit avec 40 % de fibres utilisées, contre 60 % de fibres vierges. En 2020, 56 % de fibres sont utilisées, contre 44 % de fibres vierges.

Mythe :
La production de papier consomme une quantité excessive d'eau

Réalité :
La production de papier est tributaire de l'eau, mais la consommation est relativement faible. De plus, l'apport d'eau n'est pas synonyme de consommation car la majeure partie retourne dans l'environnement : 93 % de l'eau utilisée dans l'industrie papetière européenne est restituée en bonne qualité (après avoir été réutilisée dans l'usine avant d'être traitée de manière appropriée), le reste s'évapore et entre dans le produit ou se retrouve dans les déchets solides.

Mythe :
Créer du papier est l'une des principales causes des émissions de gaz à effet de serre

Réalité :
La majeure partie de l'énergie utilisée pour la production de papier est renouvelable et l'émission de carbone étonnamment faible. Le secteur du papier, de la pâte à papier et de l'impression est ainsi l'un des plus faibles émetteurs industriels de gaz à effet de serre, représentant 0,8 % des émissions européennes. Un chiffre à mettre en regard de celui des industries des produits minéraux à 5,6 % ou des industries des métaux de base à 4,8 %.

Mythe :
La communication électronique est meilleure pour l'environnement que celle du papier

Réalité :
Le secteur des TIC représente de 5 à 9 % de la consommation d'électricité, ce qui représente plus de 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (autant que l'ensemble du trafic aérien). Si rien n'est fait, cette empreinte pourrait atteindre 14 % des émissions mondiales d'ici à 2040. De plus, les matières premières des équipements numériques, des serveurs, etc., sont souvent limitées, précieuses et non renouvelables ; elles sont en outre notoirement difficiles à recycler.

Mythe :
Stop aux imprimés publicitaires qui polluent

Réalité :
Une étude récente compare notamment la performance environnementale de campagnes d'imprimés publicitaires avec leurs alternatives numériques. Soit un catalogue de 36 pages, imprimé en couleurs et livré en boîte aux lettres *vs* un contenu promotionnel diffusé via une application mobile (téléchargée après réception d'un e-mailing et consultation d'un contenu vidéo sur une plateforme de réseau social). Le résultat est sans appel : pour 15 des 16 critères environnementaux analysés, le prospectus est moins nocif pour l'environnement que l'application mobile. Et notamment, il est : 2,2 fois moins impactant sur le critère Changement climatique, 4,3 fois moins sur le critère Utilisation des ressources fossiles, 20 fois moins sur le critère Eutrophisation de l'eau douce.

Mythe :
L'impact environnemental de ma consommation personnelle de papier est fort

Réalité :
À nuancer. En Europe, nous utilisons en moyenne 119 kg de papier par an. Cette quantité de papier produit 73 kg de CO_2 ce qui équivaut à parcourir environ 600 km avec une voiture européenne moyenne…

Mythe :
Le numérique est le moyen de communication préféré des consommateurs

Réalité :
De nombreux consommateurs apprécient toujours la communication papier. Une enquête menée auprès de 8 800 d'entre eux en 2021 a révélé que :
- 74 % des consommateurs européens estiment qu'ils ont le droit de choisir comment ils veulent recevoir des communications (imprimées ou électroniques) de la part d'organisations financières et des prestataires de services.
- 49 % pensent que lorsqu'un fournisseur de services leur demande de passer aux factures et relevés électroniques et qu'il affirme que c'est pour l'environnement, ils savent en réalité qu'il s'agit d'économiser des coûts.
- 47 % reconnaissent que lorsqu'une société les encourage à *« passer au zéro papier »*, ils impriment régulièrement des documents à la maison pour en garder une copie.
- 55 % sont préoccupés par la sécurité en ligne : que leurs informations personnelles soient piratées ou volées.

Mythe :
Le papier gâche des ressources précieuses

Réalité :
L'industrie du papier soutient une économie circulaire en utilisant toutes les parties de l'arbre et les sous-produits ou déchets issus d'autres processus de production de bois. La principale source d'énergie sur site est la biomasse (55 %), suivie par le gaz (28 %). Seuls les 17 % restants sont créés par des combustibles fossiles et de l'électricité achetée.

Bande dessinée
L'école franco-belge à l'épreuve des mangas

© 2019 Astérix® – Obélix® – Idéfix® / © 2019
Les Éditions Albert René / Goscinny – Uderzo

Principal marché européen et troisième au niveau mondial, la France est bien positionnée dans le secteur de la bande dessinée et demeure un pays très apprécié des auteurs et des éditeurs. Le succès, chaque année, du Festival international d'Angoulême en est la preuve. Le paysage est néanmoins en train de changer avec une percée spectaculaire des ventes de mangas depuis 2015.

PAR FRÉDÉRIC LEROI

Même si les ventes de bandes dessinées ont quelque peu ralenti l'an dernier, il n'en demeure pas moins que sur la période 2019-2023, elles ont progressé au global de 55 % en France. C'est ce qui ressort de la dernière étude de GfK Market Intelligence. Cependant, la BD traditionnelle issue de l'école franco-belge est de plus en plus concurrencée par les mangas. Au point de la dépasser ?

Il est parfois, dans l'histoire, des périodes qui marquent un tournant. Plus rien ne sera comme avant. Le Covid et ses confinements en font partie. Au-delà des drames humains, que d'aucuns déplorent, cette période a permis à nos compatriotes, enfermés entre quatre murs, de découvrir ou de redécouvrir les joies des jeux de société, du faire soi-même, du scrapbooking à la création de plats cuisinés, mais aussi les plaisirs inégalés de lire tout simplement un livre. Et, du roman à la bande dessinée, il n'y a qu'un pas… qui a été aisément franchi. Et avec allégresse ! Les Français ont plébiscité le 9e art. C'est ce qui nous révèle la dernière étude de l'institut d'études marketing GfK Market Intelligence France. Quelques chiffres restent très parlants : les ventes ont ainsi progressé de 55 % entre 2019 et 2023. Pour être plus précis, 87,2 millions d'exemplaires ont été écoulés en 2021, puis un peu moins en 2022, pour terminer à 75 millions d'exemplaires vendus en 2023. Certes, le débit de la source a diminué mais l'eau de la création demeure élevée et continue de couler paisiblement et attirer de nouveaux lecteurs.

De la résistance des anciens

Le secteur de la BD demeure solide en France. Il s'est ainsi vendu, l'an dernier, plus d'un million d'exemplaires en moyenne chaque semaine. Néanmoins, si le chiffre de 75 millions d'exemplaires vendus en 2023 peut sembler important, il est tout de même en retrait de 11 %, pour un chiffre d'affaires global de 877 millions d'euros, en repli de 5 %, et ce malgré l'inflation. Il est toutefois un fait important à signaler : sans l'impact positif des ventes du dernier album d'Astérix, *L'iris Blanc*, et la réapparition triomphale de Gaston Lagaffe, *Le retour de Lagaffe*, les baisses respectives auraient été de -14 % en volume et de -7 % en valeur. Les deux célèbres héros résistent à la vague manga. Car, dans le top 10 des meilleures ventes en 2023, le légendaire manga, *One Piece*, occupe quatre places, de la 5e à la 8e, toujours selon l'étude réalisée par GfK Market Intelligence France. À noter : Astérix est vraiment un irréductible Gaulois ! Il s'empare de la première place, devance largement les autres titres et est le seul à dépasser la barre du million d'exemplaires vendus. Mais notre héros à la moustache jaune pourra-t-il résister à terme à la montée inéluctable du 9e art d'origine asiatique ? En effet, plus d'une BD écoulée en France l'an dernier était un manga. Soit 53 % des parts de marché, comme le montre le tableau que nous publions *(page suivante)*. Ce qui place la France, deuxième pays à lire des mangas au monde après le Japon, naturellement. Certes, cet art du dessin venu d'Asie a enregistré durant l'année 2023 une baisse aussi bien en volume qu'en valeur après deux années exceptionnelles. La question est donc de savoir si 2024 confirmera ou non les tendances observées en 2023. Simple rééquilibrage ou accentuation du reflux des ventes pour les mangas ? Réponse dans neuf mois…

BD / Étude GFK*
Une poussée sans précédent des mangas

Les trois premiers marchés
de la BD dans le monde

1 **Japon** avec les mangas

2 **États-Unis** avec les Comics

3 **France Belgique** avec la BD

Poids des segments en volume
(2023 vs 2022)

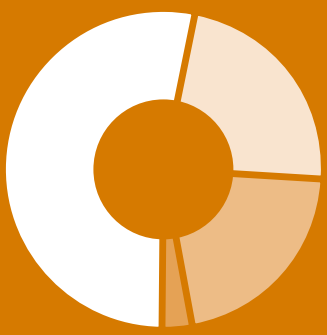

- Mangas 53 % (-4 pt)
- BD Jeunesse 23 % (+4 pt)
- BD de genre 21 %
- Comics 3 %

Top 10
des meilleures ventes 2023 (nombre d'exemplaires vendus)*

1 **Astérix**
L'Iris blanc: 1 614 000
2 **Gaston Lagaffe**
Le retour de Gaston: 498 000
3 **Le Monde sans fin**
233 000
4 **Mortelle Adèle**
J'apocalypse grave ! : 232 000
5 **One Piece**
Momonosuke Kozuki Shogun du Pays des Wa (album n° 104): 212 000
6 **One Piece**
Romance Dawn. À l'aube d'une grande aventure: 204 000
7 **One Piece**
Le rêve de Luffy: 185 000
8 **One Piece**
Luffy versus la bande à Baggy: 167 000
9 **Elles**
156 000
10 **Mortelle Adèle**
Tout ça finira mal: 156 000

* Sources : GfK Market Intelligence – Panel Livres physiques neufs – Année 2023 – Top 2023 basé sur les volumes par EAN

Le phénomène manga

C'est à la télévision, plus précisément à Antenne 2 (ex-France 2), que l'on doit l'introduction en France des bandes dessinées japonaises lors de son émission « Récré A2 ». Avec deux héros devenus célèbres depuis, Goldorak, le 3 juillet 1978, et Candy le 18 septembre de la même année. Il faudra attendre les années 1990 pour voir la généralisation des bandes dessinées mangas en papier, notamment grâce aux éditions Glénat. Avec la parution du 1er Opus de Akira, un manga de science-fiction en 1990, puis de *Dragon Ball Z* en 1993.

Solo Leveling *Tous chasseurs*, première Webtoon

Dans l'univers des mangas, le format Webtoon continue de se développer, selon GfK Market Intelligence France. Il s'agit d'un manga publié en ligne. Ainsi, plus de 30 nouvelles séries sont apparues l'année dernière, soit un total de 66. Et la première d'entre elles a été créée en 2023: Solo Leveling, *Tous chasseurs*. Cette tendance vient de la manhwa, du nom donné à la bande dessinée en Corée, qui est à la fois lisible sur tous les supports électroniques mais aussi sur papier.

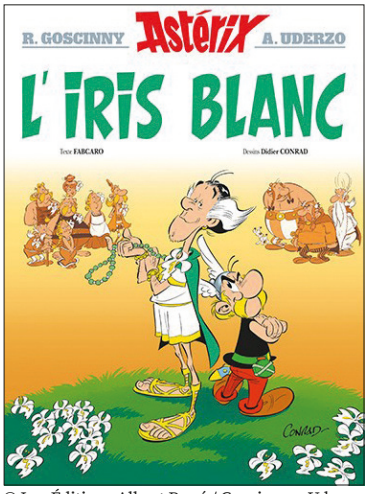

© Les Éditions Albert René / Goscinny – Uderzo

Astérix L'irréductible Gaulois toujours en tête des ventes !

Notre célèbre personnage aux moustaches jaunes résiste. Mieux, il est le seul à avoir dépassé la barre d'un million d'exemplaires écoulés en 2023. Une exception française ! Tout débute en 1959... Cette année-là, dans le magazine *Pilote*, René Goscinny et Albert Uderzo, respectivement scénariste et dessinateur, créent un drôle de petit personnage dénommé Astérix. Le premier album est sorti en 1961, *Astérix Le Gaulois*. On connaît la suite. Aujourd'hui, 40 albums ont été publiés, dont le dernier *L'Iris Blanc*, traduit en 20 langues. Et depuis sa création, quelque 400 millions d'exemplaires ont été vendus. Un seul autre personnage fait mieux: le manga *One Piece* et ses quelque 500 millions de numéros vendus.

Benoit Pollet
L'exception française, une réalité dans la BD ?

Rencontre avec Benoit Pollet, président du groupe des éditeurs de BD au sein du Syndicat national de l'édition (SNE), il est également directeur général des éditions Glénat, maison spécialisée, notamment, dans la BD, le manga et les Comics.

Le marché de la BD a enregistré un repli des ventes en 2023. Pour autant, entre 2019 et 2023, elles ont progressé de 55 %. L'effet Covid s'atténue…
Benoit Pollet : Objectivement, c'est la réalité et ce n'est pas forcément une mauvaise chose que de pouvoir ressortir de chez soi… D'où ce repli des ventes l'année dernière lequel a été atténué par une petite hausse des prix. Néanmoins, entre 2018 et 2022, le marché a crû de plus de 80 % *[source GfK, NDLR]*, le tout mené par les mangas qui ont vu leurs volumes doubler.

Et qu'en est-il des deux premiers mois de 2024 ?
Nous sommes actuellement sur les mêmes tendances que celles enregistrées en 2023. À savoir une baisse, toutefois atténuée par rapport à la même période un an plus tôt. Les mangas ont enregistré un léger recul en valeur. Nous sommes sur un repli de 10 %, là où cela avoisinait les 13 %, voire les 14 % précédemment. Je pense que nous sommes en phase d'atterrissage tout en demeurant sur un palier haut.

Peut-on parler d'exception culturelle française avec Astérix, toujours en tête des ventes ?
Ce célèbre personnage est également très apprécié outre-Rhin qui est le deuxième marché de notre continent. Cela dit, il n'existe pas de personnage aussi dominant à ma connaissance en Europe. La BD plaisir est très présente et active dans les pays francophones, et la création est essentiellement d'origine franco-belge. Du reste, beaucoup d'auteurs, qu'ils soient espagnols, italiens et autres, viennent travailler auprès des éditeurs français et ceux d'outre-Quiévrain. De ce point de vue, on peut parler d'exception culturelle. Quant à Gaston Lagaffe, il s'agit d'une relance. Cette deuxième place au top 10 des ventes est une très bonne nouvelle pour l'éditeur.

Dans le top 10 des ventes de GfK, on retrouve quatre mangas *One Piece* ? Comment expliquez-vous cet attrait pour ce genre littéraire ? Là aussi, une exception française ?
Ce phénomène n'est pas propre à la France. Il concerne aussi l'Europe et les États-Unis. Notre pays a longtemps été le premier marché des mangas après le Japon, naturellement. *A priori*, nous aurions été doublés par les États-Unis même si proportionnellement à la taille de notre population, nous en vendons plus en France. Dans un marché mature, le manga a connu des croissances à deux chiffres depuis 2015 et, en 2020-2021, une forte accélération. Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'une part, le Covid a profité aux plateformes télévisées où les dessins animés japonais ont été et sont toujours très présents. D'autre part, le style narratif permet de faire passer énormément d'expressions sur les visages des personnages et le lecteur aime s'y projeter. Quant au rythme du récit, il est beaucoup plus saccadé par rapport à une BD « traditionnelle ». Le cadencement est très rapide, reprenant de la sorte les codes d'aujourd'hui. Aux Éditions Glénat, nous éditons un tome par trimestre. *One Piece* n'est pas le manga n° 1 aux États-Unis. En France, oui ! Et nous en sommes au 106e tome ; c'est véritablement une série phare. Pour une BD franco-belge, le délai entre chaque parution est d'une année. Pour autant, nous ne sommes pas devenus tous japonais ! Simplement, les histoires racontées dans les mangas sont universelles. J'ai comme l'impression que l'attrait des jeunes se tourne désormais vers l'Est, l'Asie, et non plus vers l'Ouest.

« Dans beaucoup de pays, les librairies ont disparu depuis un certain temps, ce qui n'est pas le cas en France. »

Peut-on faire un parallèle entre la BD et le cinéma, deux secteurs finalement protégés ?
Il existe en France des règles et des systèmes financiers qui permettent au cinéma, à l'industrie culturelle, de continuer à vivre et à se développer. En ce qui concerne cette fois la bande dessinée, il n'y a pas de règles spécifiques, mise à part la loi Lang naturellement. Car, n'oublions pas que la BD, c'est avant tout un livre ! Le prix unique a notamment permis de conserver un important réseau de librairies à travers tout le pays, des auteurs et un public.

Enfin, pensez-vous que la BD au format papier pourrait être amenée non pas à disparaître mais à être fortement concurrencée par la BD en version numérique ?
Les écrans numériques ont envahi la vie de nos enfants comme celle des adultes. Le premier geste du matin est aujourd'hui de consulter l'écran de son smartphone. Et vu le développement des technologies, nous n'allons pas vers moins d'écrans, notamment dans l'industrie culturelle. Mais en France, de manière assez étonnante, le livre papier résiste en général. Les versions numériques représentent moins de 10 % des ventes et moins de 5 % pour la BD. Celle-ci est devenue au fil des décennies, grâce au travail des auteurs et des éditeurs, un objet cadeau, de qualité, et gratifiant à la fois pour la personne qui donne que pour celle qui reçoit. Qui plus est, elle est un objet naturellement nomade. Pour autant, il faut toujours scruter ce qui se passe à travers le monde. Au Japon, plus de la moitié des lectures de mangas s'effectuent de manière numérique. Aux États-Unis, nous en sommes à un peu moins de 20 %. Ce phénomène va probablement se développer en France. Cela dit, dans les pays où la BD digitale est fortement répandue, les librairies ont depuis un certain temps disparu, ce qui n'est pas le cas en France. Par ailleurs, nous bénéficions du Pass Culture pour les jeunes qui profite aux livres et à la BD. Mais, parallèlement, nous assistons à l'essor du Webtoon coréen auprès des jeunes dont les histoires sont créées et adaptées uniquement pour les smartphones. Si nous ne sommes pas présents sur ce format très prisé en France, alors nous risquons de perdre des lecteurs à terme.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC LEROI

2023: c'est la baisse des mangas...

(Source : enquête GfK Market Intelligence France)

-18 %

C'est le repli des ventes
en volume,
à 40 millions d'exemplaires

-13 %

C'est le retrait des ventes
en valeur,
à 331 millions d'euros

Le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, le plus grand rendez-vous du 9e art

© Antoine Guibert pour FIBD / 9eArt+

Depuis sa création en 1974, le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême est devenu au fil des années le plus grand rendez-vous francophone du 9e art. Et la 51e édition qui a eu lieu fin janvier a tenu une nouvelle fois ses promesses, intitulée: *D'un océan à l'autre*, le Canada en était l'invité d'honneur. Outre la présence de 1 500 autrices et auteurs, cette manifestation internationale a accueilli également des représentants de l'Unesco, mais aussi des cités connues pour leurs festivals, à savoir les villes partenaires: Avignon et Bourges, laquelle sera Capitale européenne de la Culture en 2028. L'Olympiade culturelle du Comité d'organisation des Jeux olympiques, en charge de la programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire qui se déploie de la fin de l'édition des Jeux précédents jusqu'à la fin des Jeux paralympiques, était également présente. Sans oublier des noms célèbres de la BD, comme l'Italien Lorenzo Mattotti, l'Anglaise Posy Simmonds, Grand Prix 2024, l'Américain Daniel Clowes, Fauve d'Or 2024, des mangakas japonais, dont Moto Hagio récompensée d'un Fauve d'Honneur cette année. Avant la prochaine édition de 2025, le Centre Pompidou à Paris accueillera le 9e art à partir du 1er juin, à l'occasion de la Nuit Blanche. Le Festival et la bande dessinée seront présents également à Paris à l'occasion de la tenue des JO de Paris 2024, dans le cadre de l'Olympiade culturelle, avec les « *concerts de dessins* », où des dessinateurs réalisent des œuvres, en même temps que se tient un concert.

Prochain rendez-vous: du 29 janvier au 2 février 2025
www.bdangouleme.com

La ministre de la Culture, Rachida Dati, a déclaré lors du Festival d'Angoulême: *« Je considère que cet outil – ce bien qui permet d'accéder à la culture [...], il faut pouvoir préserver ces auteurs qui sont pour la plupart de jeunes auteurs, des auteurs très créatifs. »*

© Antoine Guibert pour FIBD / 9eArt+

Alternatives

Règlement contre la déforestation de l'Union européenne **Oui à l'objectif… Non à la mise en œuvre !**

Le nouveau Règlement contre la déforestation de l'Union européenne (RDUE) doit être mis en place pour la fin de 2024… demain donc. Il oblige une traçabilité de la forêt jusqu'au produit vendu. Très concernés, les papetiers se sont emparés de la question au travers de Copacel (organisation professionnelle au service de l'industrie papetière française). Si l'objectif final est reconnu de première importance, il semble compromis par une mise en œuvre hautement problématique, selon Paul-Antoine Lacour, son délégué général. « *Un système qui nous paraît d'une complexité extraordinaire et dont nous ne voyons pas bien comment il va pouvoir être mis en place. Au-delà de notre industrie, ce sujet concernera les éditeurs, les imprimeurs et tous les acteurs impliqués dans cette chaîne de valeur.* »

PAR FRÉDÉRIC LEROI ET CATHERINE MANDIGON

Trois points de vue sur le RDUE

P. 51: Copacel (Union française des industries des cartons, papiers et celluloses)

P. 54: SNE (Syndicat national de l'édition)

P. 56: UNIIC (Union nationale des industries de l'impression et de la communication).

Le RDUE vu par…

Paul-Antoine Lacour

Délégué général de la Copacel (Union française des industries des cartons, papiers et celluloses)

Vous affirmez que l'industrie papetière française soutient pleinement l'objectif du RDUE ?

Paul-Antoine Lacour : Totalement. Les pouvoirs publics combattent, à juste titre, depuis de nombreuses années la déforestation. Afin de lutter contre cette pratique, essentiellement causée par le développement de l'agriculture (l'expansion des terres cultivées et des pâturages est responsable de près de 90 % de la déforestation mondiale), le Règlement (UE) 2023/1115 a été publié au *Journal officiel* de l'UE le 9 juin 2023.

Ce règlement devra être mis en œuvre par les entreprises à partir du 30 décembre 2024 (30 juin 2025 pour les PME). Ce texte touche non seulement six produits de base agricole (bovins, cacao, café…), mais aussi le bois et les produits dérivés de ces matières premières. Concrètement, en ce qui concerne les produits dérivés du bois, sont aussi dans le champ du RDUE toutes les pâtes de cellulose, tous les papiers et cartons contenant des fibres vierges (les papiers recyclés, eux, ne sont pas concernés), ainsi que les biens issus de la transformation de ces papiers et cartons (sacs, caisses en carton, cahiers, essuie-tout, étiquettes, journaux, magazines, livres…). Pour l'ensemble de ces produits, le règlement vise à garantir qu'ils sont « zéro-déforestation » c'est-à-dire qu'ils n'ont contribué ni au défrichage de la forêt ni à sa dégradation (conversion par exemple d'une forêt primaire en plantation). •••

Comment faire cette démonstration ?
Pour démontrer qu'un produit est « zéro-déforestation », le principe retenu est celui de mettre en place une traçabilité complète, à l'image de ce qui existe, par exemple, dans le domaine des aliments ou des médicaments. Le principe sous-jacent est que, pour tout produit concerné par le règlement, il sera possible de « remonter » la chaîne de valeur jusqu'au produit de base afin de constater que la forêt d'où provient le bois n'a pas été défrichée. Dans le cas contraire, le produit serait illégal et ne pourrait être mis sur le marché, sous peine de sanctions. Copacel, à la publication de ce texte, s'est félicitée que l'Union européenne lutte avec détermination contre la déforestation. Cette pratique est en effet contraire aux engagements pris par les entreprises papetières en matière de RSE (responsabilité sociale et environnementale). De surcroît, la mise sur le marché éventuel de produits papetiers contribuant à de la déforestation crée un préjudice d'image, alors même que la profession utilise de la matière première (bois ou pâte à papier) provenant de forêts gérées durablement. Toutefois, le processus de traçabilité est d'une complexité qui paraît encore largement sous-estimée par les pouvoirs publics, en dépit de nos alertes répétées. Le principal problème reste celui de la faisabilité technique…

Comment pouvez-vous aujourd'hui évaluer ce problème ?
Très simplement. Une expérimentation en grandeur réelle s'est faite entre le 18 décembre et le 31 janvier : six entreprises papetières ont été sélectionnées par la Commission européenne afin de tester l'interface internet qui doit permettre d'entrer les données et d'émettre le document (déclaration de diligence raisonnée) transmis au client et garantissant que le produit vendu respecte le RDUE. Cette expérimentation a pointé, comme nous le craignions, le caractère inapplicable du process avec une masse de données considérable et des opérations qui se font de manière manuelle. Donc, nous ne voyons absolument pas comment cela peut fonctionner sur la base de l'outil existant. Les entreprises en ont fait part à la Commission, tout comme notre fédération européenne, et Copacel de son côté en a fait part aux pouvoirs publics français : maintenant que nous disposons d'éléments très factuels et concrets, nous attendons une réponse sur une faisabilité technique problématique. Nous sommes dans un principe de réalité : ça marche ou non ! À la mi-février, ça ne fonctionne pas, alors même que les entreprises qui ont testé sont de grands groupes donc, *a priori,* les mieux outillés pour traiter les difficultés.

Pouvez-vous détailler un peu la complexité que vous évoquez ?
Le RDUE pose de nombreuses difficultés et soulève de multiples questions sans réponses, en particulier sur la masse des données à traiter qui sera considérable, notamment du fait du mélange des matières premières. Pour permettre la traçabilité du bois, de la forêt jusqu'au produit fini, il sera ainsi nécessaire aux entreprises situées à l'amont de la chaîne de valeur (les exploitants forestiers, les scieurs) de collecter les coordonnées géographiques des parcelles (latitude et longitude), ainsi que la date de la récolte du bois. Ces entreprises, très majoritairement des PME, ne disposent pas des matériels et des ressources humaines permettant la collecte de ces données, ce qui rend très hypothétique leur transmission au maillon aval (l'usine de pâte à papier). Par ailleurs, dans la mesure où une usine de pâte à papier, du fait de son procédé, mélange des bois provenant de nombreuses parcelles, une balle de pâte à papier (250 kg) est associée à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de parcelles. Le maillon suivant (la fabrication de papier), à son tour, repose fréquemment sur le mélange des balles provenant de plusieurs fournisseurs, ce qui accroît la combinatoire. Le traitement de cette masse de données est extrêmement complexe et synonyme d'une très lourde charge administrative.

L'outil proposé pour gérer la traçabilité ne prend pas en compte vos contraintes ?
Nous partageons la volonté de disposer de systèmes qui apportent une garantie que les produits papetiers ne contribuent pas à la déforestation, mais

« Le RDUE pose de nombreuses difficultés et soulève de multiples questions sans réponses. »

l'outil développé à ce jour pour atteindre ce but n'est pas bon. Nous militons pour des systèmes de crédit, un peu comme ce qui existe pour FSC ou PEFC, donc des traitements statistiques qui correspondent mieux à nos process et pas un système de traçabilité extrêmement fin comme en alimentaire, qui se justifie dans ce domaine par des enjeux de santé publique. La traçabilité des produits sera rendue possible par le fait que les entreprises renseigneront un système d'information, qui prendra la forme d'un site internet dans lequel elles entreront les données. Mais de nombreux points restent en suspens. Ce système d'information, qui sera l'outil « opérationnel » qu'utiliseront les entreprises, doit être précisé par des actes d'exécution encore inconnus. Par ailleurs, le RDUE comporte des zones de flou sur des points majeurs, notamment en ce qui concerne la nature des données qui seront transmises entre les entreprises. Les informations de géolocalisation seront-elles transmises en direct ou au travers du système d'information ? Que deviennent les informations sur la date de récolte le long de la chaîne de valeur ?

La Copacel s'inquiète-t-elle des risques importants liés à ce système ?

Du fait des mélanges pratiqués à différents stades du process papetier, une parcelle sera associée à de très nombreux produits commercialisés. Si cette parcelle est déclarée « non conforme » (non-respect par exemple d'une date de récolte), ce seront alors de nombreux produits qui devront potentiellement être soustraits du marché. J'insiste, le RDUE poursuit un objectif important, et auquel Copacel souscrit sans réserve, mais en suivant une logique dont on peine à voir qu'elle puisse aboutir. Les produits en bois et dérivés du bois, à la différence des produits agricoles, s'inscrivaient depuis 2013 dans un règlement « bois » (RBUE) qui reposait sur une approche rigoureuse et « gérable » : le produit devait montrer sa conformité une seule fois, lors de l'entrée au sein de l'UE, et pas à chaque étape de transformation. Bâtir sur le RBUE (amélioration des contrôles, etc.) aurait permis, pour les produits papetiers, d'atteindre l'objectif recherché, sans embarquer l'ensemble d'une industrie dans une voie dont on peine à imaginer l'issue. Il ne reste que quelques mois avant que ne soit défini un système qui fasse la preuve de son caractère opérationnel, à défaut de quoi une nouvelle initiative politique devra être prise par la future Commission.

Copacel à retrouver ici en scannant ce QR Code.

Le RDUE vu par…

Pascal Lenoir

Président de la commission Environnement et Fabrication du SNE (Syndicat national de l'édition), et directeur de production des éditions Gallimard

Comment le SNE se positionne-t-il face au RDUE ?

Pascal Lenoir : Avant tout, il est important de dire que les éditeurs sont, bien sûr, favorables à toute démarche qui encouragera la bonne gestion de nos forêts et donc qui les protégera de la déforestation partout dans le monde. Au-delà de l'acteur qu'est l'édition, c'est toute la chaîne d'approvisionnement et de transformation qui est concernée par cette réglementation qui va bouleverser ses méthodes de travail, voire les socles sur lesquels elle s'était jusque-là appuyée, à savoir les certifications PEFC et FSC. Ni le législateur ni la chaîne graphique n'ont encore mesuré l'ampleur des engagements dans lesquels on nous contraint et la complexité imposée à l'ensemble de la filière ; complexité qui peut être au détriment de l'usage du papier que l'on sait pourtant aujourd'hui beaucoup plus vertueux que certains autres médias.

À ce stade, vous voyez donc des risques pour les éditeurs ?

Rappelons que les réglementations telles que l'UE les oriente impliquent la responsabilité non pas du fabricant mais du metteur en marché, donc de l'éditeur. Alors oui, le risque est bien réel. En effet, cette réglementation va extrêmement dans le détail : parcelles coupées et essences sur cette parcelle, alors que pour chaque tonne de papier des milliers de parcelles sont concernées. L'industrie du livre n'est pas homogène en termes de lots papier. Un livre est fait de deux papiers au minimum : celui de la couverture et celui de l'intérieur mais il peut aussi comporter des gardes, des hors-texte, une bande, une jaquette. De plus, il a une durée de vie souvent longue et se trouve réimprimé en permanence et sous différentes formes (poche, grand format, BD, livre illustré…). Ce qui entraîne des changements d'imprimeur, de machine, de lot de papier. Pour des tirages importants, nous pourrons déterminer relativement facilement le lot, mais qu'en sera-t-il des tirages courts et fréquents ?

Comment l'éditeur va-t-il récupérer les données ?

La question qui se pose est bien de savoir comment capter l'ensemble des données qui permettent de s'assurer que l'information sur la géolocalisation de la coupe, sa légalisation, les essences arrive bien dans chaque ERP (en supposant que chaque entreprise en ait un tout au long de la chaîne…) dans des formats de data transportables, interprétables et reliables directement à un lot, un ouvrage, un tirage. L'édition française, c'est 45 000 nouveautés à l'année, 70 000 à 80 000 titres réimprimés par an. On arrive donc de 120 000 à 130 000 titres imprimés dans différents pays européens avec des papiers de provenance très variée, issus de pâtes du monde entier. Nous aimerions savoir, de la part de l'Europe, quel outil va porter tout ça et comment l'ensemble des industriels transformateurs (pâteux, papetiers, cartonniers…) vont pouvoir mettre à notre disposition des informa-

« C'est toute la chaîne d'approvisionnement et de transformation qui est concernée. »

tions justes, avérées, vérifiables ? Afin qu'en cas de contrôle de la DGCCRF, nous soyons en capacité de répondre rapidement et facilement. Nous ne connaissons pas encore les contours, mais en cas de « fraude » la pénalité pourrait être de l'ordre de 3 % du CA du metteur en marché !

Le SNE voit-il une alternative ?

Nous n'avons pas eu dans l'édition besoin de réglementation pour utiliser 98 à 99 % de papiers certifiés. Donc le consommateur peut acheter son livre avec confiance. Pourquoi ne pas partir sur ces certifications et les faire évoluer, les challenger ? Bien sûr qu'il faut des réglementations mais adaptées à chaque marché pour espérer une mise en œuvre qui ne soit pas chaotique. Nous sommes des entreprises tout juste staffées pour produire et ces réglementations nous demandent des forces, des outils et des compétences dont nous ne disposons généralement pas. Les maisons d'édition sont encore souvent des PME, contrairement aux groupes papetiers. L'effort et la complexité exigées sont-ils justifiés par rapport à nos pratiques d'achats de papier, et donc d'impact sur les forêts, par l'industrie du livre ? Je ne suis pas certain. Par ailleurs, nous sommes sur un marché utilisateur de papier (certifié) très stable et fortement résilient. N'y a-t-il pas un enjeu important à protéger des objets comme le livre, qui participent à la réflexion, la prise de recul, la tolérance plutôt que l'invective et l'immédiateté de certains nouveaux médias ? Le législateur réagit face à une urgence à des injonctions de lobbyistes et ne peut pas tenir compte de toutes les exceptions, bien entendu. Mais aujourd'hui, n'a-t-on pas un risque par une vision au rabot avec des réglementations environnementales peu ou pas adaptées à tous les secteurs auxquels elles s'appliquent, de favoriser par l'incompréhension une certaine résistance à leur implémentation ?

Comment résister ?

Il est un peu trop tard, il aurait fallu pouvoir intervenir avant l'écriture du texte et que notre filière (papetiers, imprimeurs et éditeurs), au niveau européen, soit en capacité d'anticiper et de négocier, de faire valoir ensemble une différence, une exception, des bonnes pratiques et de s'appuyer sur celles-ci. Ce qui n'a pas été le cas. L'arrivée de cette réglementation pointe aussi le peu de visibilité de nos filières auprès du législateur, d'où peut être son manque de perspicacité sur les obligations créées qui pourraient conduire à des contraintes fortes, voire très fortes, sur notre secteur. Une réflexion de filière est d'autant plus indispensable face au lobbying du digital, entre autres. Le SNE, avec la FEE (Fédération européenne des éditeurs) travaille depuis trois ans en relation avec la CEPI (papetiers) et Intergraf (imprimeurs) pour mener une réflexion commune sur quelles industries graphiques pour livres pour demain en Europe. L'enjeu est environnemental et industriel mais aussi culturel et sociétal : on pourrait le voir comme une priorité impérieuse et stratégique européenne. Il faut définir un calendrier de transformation de notre filière et se mettre en capacité à faire valoir ce qu'elle apporte en matière sociétale. De plus, en termes d'innovation, nos forêts sont de la biomasse, un matériau moderne, renouvelable et pérenne. On s'aperçoit que la lignine ou la cellulose ont des capacités à produire demain des matériaux très innovants. Nous avons des arguments, ne partons pas perdants !

SNE à retrouver ici en scannant ce QR Code.

Le RDUE vu par…

Matthieu Prevost

Directeur du service QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) de l'UNIIC (Union nationale des industries de l'impression et de la communication)

Comment l'UNIIC se positionne-t-elle face à l'annonce de la mise en place du RDUE en fin d'année 2024 ?

Matthieu Prevost : L'idée est vertueuse et intéressante, nous soutenons complètement l'objectif global de l'Union européenne de lutter contre la déforestation. L'UNIIC suit le sujet à deux niveaux : européen, en lien avec notre fédération européenne Intergraf pour des outils d'aide au reporting, et français via des réunions avec différents groupes de travail type FSC ou des groupements comme le Medef et la CPME. Cependant, ce projet, en tout cas ce que nous en connaissons, nous semble la caricature de la bureaucratie européenne (et certainement bientôt française) et une véritable usine à gaz.

L'outil ne vous paraît pas adapté ?

Les imprimeurs ne sont pas dans le spectre des tests de l'outil organisés avec les papetiers. Mais il semble bien que les résultats pointent son manque d'automatisation et la nécessité de fournir une multitude de données d'où des procédures qui prendront beaucoup de temps. Les règlements européens pour les petits imprimeurs paraissent toujours un peu lointains mais les échéances se rapprochent… C'est notre rôle de les informer et les préparer, mais sans visibilité comment faire ?

À ce stade, à côté des contraintes, voyez-vous aussi des risques pour les imprimeurs ?

Il est sûr que demain l'imprimeur devra devenir plus transparent, mais attention de ne pas aller trop loin. Nos entreprises, TPE et PME, seront-elles les garantes de la diligence raisonnée (soit la collecte d'informations, l'évaluation du risque et la mise en œuvre de mesures d'atténuation de ce risque) ? La question se pose : en cas de problème, la responsabilité sera-t-elle endossée par le pape-

tier, l'imprimeur puisque c'est lui qui achète le papier ou par le metteur sur le marché, c'est-à-dire son client ? Il faut clarifier qui fait quoi et à quel niveau, et surtout comment… Et pour élargir un peu le débat, je pense que d'autres secteurs, comme l'ameublement par exemple, ont les mêmes interrogations… voire les mêmes inquiétudes.

Que recommande l'UNIIC ?

Avant tout un système plus simple. Selon nous, l'idéal serait un site de l'UE avec une liste des différents papiers : l'imprimeur sélectionne les références qu'il imprime. Le papetier ayant déjà identifié les zones qui correspondent, l'imprimeur peut télécharger le document qui correspond. L'outil actuel risque aussi de se heurter à certaines problématiques, en particulier de confidentialité, de nos métiers : quid des distributeurs de papier, comment vont-ils se positionner, etc. ? Quid de quand le papier est livré par le client ? Quid des travaux qui passent par des plateformes d'impression ?

« Il est sûr que demain l'imprimeur devra devenir plus transparent mais attention de ne pas aller trop loin. »

L'UNIIC à retrouver ici en scannant ce QR Code.

Alternatives

Les médias et l'intelligence artificielle

Révolution positive ou fin de l'esprit critique ?

L'IA n'est pas née hier ; elle a plus d'un demi-siècle ! Mais depuis quelques mois en devenant « générative », elle sort du bois et change radicalement la donne : ses capacités sidérantes d'écriture en font le plus grand bouleversement technologique mondial depuis la généralisation d'Internet. Rencontre avec Laurence Devillers, professeure en intelligence artificielle à Sorbonne Université et chercheuse au CNRS-LISN (Laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique).

PAR CATHERINE MANDIGON ET FRÉDÉRIC LEROI

© Olivier Ezratty

Laurence Devillers
@The Conversation France

Laurence Devillers, une exploratrice de ce nouveau continent : l'IA

Professeure en intelligence artificielle à Sorbonne Université et chercheuse au CNRS-LISN (Laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique), Laurence Devillers dirige l'équipe Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées. Ses domaines de recherche portent principalement sur l'interaction homme-machine, la détection des émotions, le dialogue oral et la robotique affective et interactive.

Comment l'univers des médias peut-il exploiter l'intelligence artificielle générative tout en évitant ses écueils ?

Laurence Devillers : Les médias nous accompagnent au quotidien et sont un support à la démocratie : ils ont la liberté de présenter différents points de vue et idées, de dénoncer la corruption et les discriminations, mais également de montrer la cohésion sociale et culturelle. Alors que le public se tourne vers les journaux, les télévisions, les radios pour s'informer, se cultiver et se divertir, ces canaux d'informations n'échappent pas aux soucis économiques ni à la rentabilité d'une industrie mesurée en termes d'audimat et de vente. Dans ce contexte, l'IA générative amène de nouveaux outils puissants et sera de plus en plus utilisée. Mais il faut crucialement rappeler que les IA génératives n'ont pas d'idées, et qu'elles reprennent des propos qui peuvent être agencés

d'une façon aussi intéressante qu'absurde (on parle alors d'« hallucinations » des systèmes d'IA). Ces intelligences artificielles ne savent pas ce qui est possible ou impossible, vrai ou faux, moral ou immoral. Ainsi, le métier de journaliste doit rester central pour enquêter et raisonner sur les situations complexes de société et de géopolitique. Le CNPEN (Comité national pilote d'éthique du numérique) a rendu en juillet dernier un avis général sur les enjeux d'éthique des IA génératives au ministre chargé de la Transition numérique. Il précise notamment les risques de ces systèmes.

Des outils puissants au service des journalistes et de la presse écrite ?

Les médias peuvent utiliser l'IA pour améliorer la qualité de l'information, lutter contre les fausses nouvelles, identifier le harcèlement et les incitations à la haine, mais aussi faire avancer la connaissance et mieux comprendre des réalités complexes, comme le développement durable ou encore les flux migratoires. Les IA génératives sont des outils fabuleux qui peuvent faire émerger des résultats que nous ne pourrions pas obtenir sans elles car elles calculent à des niveaux de représentation qui ne sont pas les nôtres, sur une quantité gigantesque de données et avec une rapidité qu'un cerveau ne sait pas traiter. Si on sait se doter de garde-fous, ce sont des systèmes qui vont nous faire gagner du temps de recherche d'informations, de lecture et de production et qui vont nous permettre de lutter contre les stéréotypes et d'optimiser des processus. Ces outils n'arrivent pas maintenant par hasard. Alors que nous sommes effectivement noyés sous un flot d'informations diffusées en continu par les chaînes classiques ou contenus accessibles sur Internet, des outils comme ChatGPT nous permettent de consulter et de produire des synthèses, programmes, poèmes, etc., à partir d'un ensemble d'informations gigantesques inaccessibles à un cerveau humain en temps humain. Ils peuvent donc être extrêmement utiles pour de nombreuses tâches mais aussi contribuer à un flux d'informations non sourcées. Il faut donc les apprivoiser et en comprendre le fonctionnement et les risques.

« Il faut apprivoiser ces outils et en comprendre le fonctionnement et les risques. »

De quelle manière l'IA générative s'alimente-t-elle en données, en informations ?

Les performances des IA génératives tiennent à la capacité d'apprentissage autosupervisée de leurs modèles internes, appelés « modèles de fondation », c'est-à-dire sans être guidée par une main humaine, ce qui est un concept différent de l'adaptation en temps réel. Ces mêmes modèles sont nourris à partir d'énormes corpus de données constitués de milliards d'images, de textes ou de sons très souvent dans les cultures dominantes sur Internet. Par exemple, GPT 3.5 de ChatGPT est nourri majoritairement de données en anglais *[ce qui réduit la diversité des sources, NDLR]*. Les deux autres types d'apprentissage ont également été utilisés : avant sa mise à disposition fin 2022, ChatGPT a été optimisé grâce à un apprentissage supervisé puis grâce à un apprentissage par renforcement par des humains de façon à affiner les résultats et à éliminer les propos non souhaitables. Cette optimisation par des humains a d'ailleurs été très critiquée. Comment sont-ils formés ? Qui sont ces « hommes du clic » sous-payés ? Ces propos « non souhaitables », en outre, ne sont pas décidés par un comité d'éthique ou le législateur, mais par l'entreprise seule.

Demain, robots, agents conversationnels *(chatbots)* et autres poupées humanoïdes vont détecter nos émotions avec de plus en plus d'acuité. Si nous sommes malheureux, ils nous remonteront le moral. Ces « amis artificiels » vont prendre une place grandissante dans la société. Or ils n'ont ni émotions, ni sentiments, ni hormones de désir et de plaisir, ni intentions propres. Si leur rôle peut être extrêmement positif, notamment dans le domaine de la santé, les risques de manipulation sont par ailleurs réels: dépendance affective, isolement, perte de liberté, amplification des stéréotypes. Et l'éthique dans tout ça? Mêlant technologie, philosophie et neurosciences, Laurence Devillers pose les questions centrales de responsabilité sur l'application de ces robots « émotionnels » au sein de la société et les enjeux qu'ils représentent pour notre dignité humaine.
Les Robots «émotionnels», santé, surveillance, sexualité…: et l'éthique dans tout ça? Éditions de l'Observatoire, Paris, 2020

Et les sources ?
Durant l'apprentissage des modèles de fondation sur des textes, le système apprend ce que l'on appelle des « vecteurs de plongements lexicaux ». C'est le système « transformers ». Le principe d'entraînement du modèle de fondation est fondé par l'hypothèse distributionnelle proposée par le linguiste américain John Ruppert Fith en 1957 : on ne peut connaître le sens d'un mot que par ses fréquentations *(« You shall know a word by the company it keeps »).* Ces entités *[« token » en anglais, NDLR]* font en moyenne quatre caractères dans GPT 3.5. Celles-ci ne peuvent être constituées que d'un seul et même caractère. Elles peuvent donc être des parties de mots ou des mots avec l'avantage de pouvoir combiner agilement ces entités pour recréer des mots et des phrases sans aucune connaissance linguistique (hormis celle implicite à l'enchaînement des mots), le désavantage étant évidemment d'être moins interprétable. Chaque entité est codée par un vecteur qui contient des informations sur tous les contextes où cette entité a été vue grâce à des mécanismes d'attention. Ainsi deux entités ayant le même voisinage

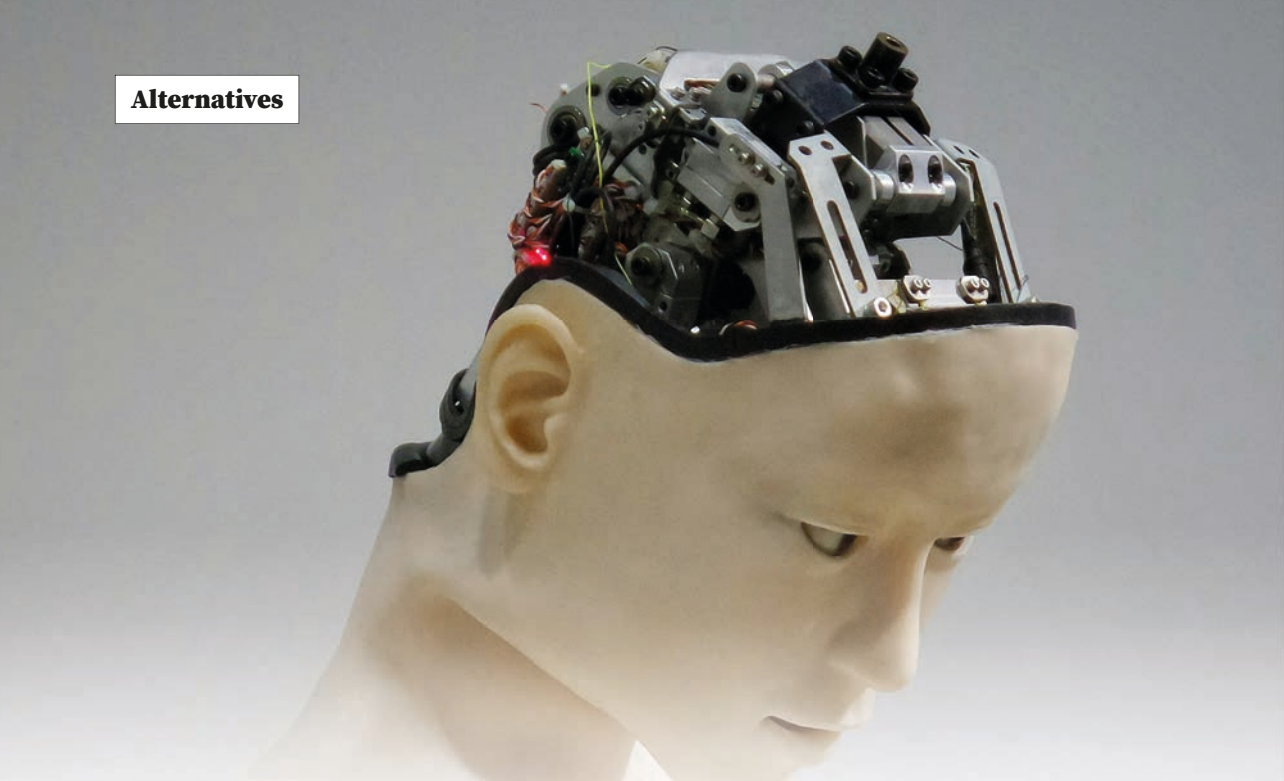

« Ces intelligences artificielles ne savent pas ce qui est possible ou impossible, vrai ou faux, moral ou immoral. »

seront considérées comme proches. Le système d'intelligence artificelle générative sur des textes apprend ainsi un modèle de production avec des mécanismes qui n'ont rien à voir avec la production humaine située avec un corps. Pour autant, elle est capable de l'imiter à partir des textes de l'apprentissage.

Ce fonctionnement a pour conséquence directe de perdre les sources d'où sont extraits les voisinages repérés, ce qui pose un problème de fond pour la vérification du contenu produit. Aucune vérification de la véracité des propos n'est produite facilement. Il faut retrouver les sources et quand on demande au système de le faire, il peut les inventer ! Lorsque vous soumettez une question à ChatGPT, il va prédire l'entité suivante, puis la suivante et ainsi de suite. Un paramètre clé est celui de la « température » qui exprime le degré d'aléatoire dans le choix des entités. À une température élevée, le modèle est plus « créatif » car il peut générer des sorties plus diversifiées, tandis qu'à une température basse, le modèle tend à choisir les sorties les plus probables, ce qui rend le texte généré plus prévisible.

Trois options de température sont proposées dans l'outil conversationnel Bing (GPT4) de Microsoft : plus précis, plus équilibré, plus créatif. Souvent, les hyperparamètres des systèmes ne sont pas dévoilés pour des raisons de cybersécurité ou de confidentialité comme c'est le cas dans ChatGPT… mais la température permet d'avoir des réponses différentes à la même question.

Les risques liés au développement de l'IA selon Laurence Devillers

Il est facile d'imaginer certains des risques de l'IA générative et particulièrement de ChatGPT pour les médias. D'autres apparaîtront au fur et à mesure de leurs utilisations. Il paraît urgent de trouver comment les minimiser en attendant la promulgation par l'Union européenne d'un IA Act en se dotant de guides de bonnes pratiques. L'avis du CNPEN sur les intelligences artificielles génératives et les enjeux d'éthique comprend, lui, 10 préconisations pour la recherche et 12 pour la gouvernance. Voici quelques-uns des risques identifiés pour les médias :

- **Faire trop confiance aux dires de la machine sans recouper avec d'autres sources.** Le croisement de plusieurs sources de données et la nécessité d'enquêter deviennent fondamentaux pour toutes les professions : journalistes, scientifiques, professeurs et autres. Il semble d'ailleurs fondamental d'enseigner la façon d'utiliser ces systèmes à l'école et à l'université et de cultiver l'art de débattre pour élaborer ses idées.
- **Négliger le biais culturel de l'anglais sur Chat GPT.** Le modèle est construit avec des données majoritairement en anglais, ce qui crée *de facto* une forme d'influence culturelle.
- **Contribuer à créer un effet « boule de neige » de données artificielles en utilisant massivement ChatGPT pour créer des articles.** Les modèles d'IA génératives utilisant beaucoup les médias pour leur apprentissage, si de nouvelles données artificielles non vérifiées sont créées sur des médias référents, elles pourraient servir à entraîner de nouvelles IA. Ce serait dramatique qu'il n'y ait plus aucune garantie de vérité sur ces données reconstituées par la machine. Deux avocats américains se sont, par exemple, fait piéger en faisant référence au cours d'une procédure, sur les conseils de l'algorithme, à des jurisprudences qui n'existaient pas.
- **Voir certains métiers remplacés par des systèmes d'IA.** Il faut créer des interfaces avec des mesures de confiance pour aider la coopération entre les humains et les systèmes d'IA.
- **Ne pas se rendre entièrement dépendant.** Utiliser les systèmes d'IA et les démystifier devient une nécessité absolue tout en faisant attention de ne pas désapprendre et de pouvoir s'en passer.
- **Garder en tête que les modèles comme ChatGPT font de nombreuses erreurs.** Par exemple, il n'a pas de notion d'histoire ni de compréhension de l'espace. Le diable est dans les détails mais également dans le choix des données utilisées pour créer le modèle. La loi sur l'IA réclame plus de transparence sur ces systèmes d'IA pour vérifier leur robustesse, leur non-manipulation et leur consommation énergétique.
- **Vérifier que les données produites n'impactent pas sur le droit d'auteur et que les données utilisées par le système sont correctement utilisées.** Si des données « synthétiques » remplacent demain nos connaissances dans l'entraînement des futurs modèles de fondation, il sera de plus en plus difficile de démêler le vrai du faux.
- **Faciliter la création de fake news très réalistes.** Certains systèmes d'IA *(par exemple Dall-E ou Stable Diffusion)* peuvent être utilisés pour créer de fausses images très proches de la réalité. Le phénomène rappelle l'importance de vérifier non seulement la fiabilité des sources des articles, mais aussi des images et vidéos. Il est question de mettre des filigranes *(ou watermarks)* dans les textes, images ou vidéos produites pour savoir si elles ont été faites par des IA ou de labelliser les données « bio » *(ou produites par des humains)*.

Déconnexion

Pascal Légitimus
Un saltimbanque de la pensée et de la liberté !

« Je me souviens qu'enfant, notre père nous lisait parfois des passages de roman : une belle initiation à la lecture et au vocabulaire. »

Exubérant sur scène, plutôt solitaire et discret dans la « vraie » vie, Pascal Légitimus est un humoriste célèbre ; il appartient aujourd'hui au patrimoine français. Qui n'a pas ri devant ses sketches ou ses rôles, pourtant toujours saupoudrés de poil à gratter ? Mais il n'est pas qu'un humoriste, loin de là : acteur, auteur, réalisateur, producteur et même photographe… Il multiplie les activités avec succès. Pourtant, malgré cette grande réussite d'homme de spectacles, Pascal Légitimus cherche toujours ailleurs, s'enthousiasme sans cesse pour de nouveaux projets, de nouveaux talents et va au bout de ses idées. Il n'aime rien tant que le partage et, comme on dit en Antillais, ne s'assoit pas sur ses lauriers pour s'endormir. Il aime jouer avec les mots, on le sait, et il aime aussi les livres qui l'accompagnent depuis longtemps. Alors Pascal Légitimus : dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es…

PAR CATHERINE MANDIGON

ROTRAUT
at work
Le Livre Perdu des Plantes Médicinales
Nicole Apelian, Ph. D.
&
Claude Davis
BERNARD WERBER
LA DIAGONALE DES REINES
ROMAN
Une farouche liberté
Josephine Baker contre Hitler
MICHAEL JACKSON
NOTRE FRANCE NOIRE
de A à Z
SUPER-HÉROS
UNE HISTOIRE FRANÇAISE
GRAND PRIX DE L'HISTOIRE
TERRE
Le cinéma

Comment vous définissez-vous : artiste, acteur, réalisateur ?
Depuis des années, j'alterne entre le théâtre, le cinéma et la télévision ; la mise en scène, l'écriture, la réalisation : je me sens donc plutôt polyvalent, multitâches, multicompétent… S'il faut choisir un seul mot, ce sera artiste. L'essentiel est de m'exprimer, et finalement peu importe la forme. Assez récemment, par exemple, je me suis mis à faire beaucoup photos autour de ma passion d'enfance pour les coquillages. Je les mets en scène dans des espaces souvent surprenants, inappropriés (neige, forêt…) : j'en ai fait des tableaux pour mon plaisir, mais des copains m'ont proposé d'en acheter donc aujourd'hui je les expose… et ça marche ! En résumé, je cherche la forme la plus appropriée en fonction de ce que j'ai envie ou besoin de communiquer. L'important reste le sens : faire rire pour faire rire (ou pleurer) ne m'intéresse pas. Le rire est salvateur, c'est une arme qui permet de rendre les gens heureux et de dire des choses graves sans agressivité. Si je n'avais pas été artiste, j'aurais certainement été professeur, en tout cas dans la transmission.

Donc les livres ont une importance pour vous ?
Une grande importance. J'aime les traces du passé et l'histoire, donc cela passe aussi et surtout par le papier. Dans un livre, un auteur met souvent son âme, son énergie. Les livres sont une mémoire, une chronique des témoins du passé, comme du présent ou même du futur. Je trouve cela intéressant et important pour les êtres humains d'être comme encadrés par cette connaissance et cet imaginaire, dans un monde que j'appelle « dans-quel-état-j'erre » ou « où-est-donc-or-ni-car » : un monde dont on ne sait pas où il va, quel est le but de la vie, pourquoi on fait des enfants, etc. On se pose toujours des questions sur nos origines. Et on entend beaucoup de mensonges aussi : Christophe Colomb n'a pas découvert l'Amérique en 1492 ; d'autres gens l'ont fait bien avant. Je suis en quête de vérité et, à travers les livres, j'essaie toujours de ressentir des sensations, mais surtout d'apprendre. J'aime me cultiver car la connaissance, c'est la liberté. Je ne veux pas être prison-

« Je suis en quête de vérité et, à travers les livres, j'essaie toujours de ressentir des sensations, mais surtout d'apprendre. »

nier d'une mise en scène ; nous avons déjà subi ça durant trois siècles dans notre ADN, je ne veux pas être inféodé au système et les livres permettent ça.

Pour vous informer, quel est votre médium préféré (journal papier, TV, numérique…) ?
Je lis surtout des magazines spirituels comme *Inexploré*, *Nexus*, et des revues scientifiques. J'aime aussi beaucoup écouter des podcasts, et je regarde comme tout le monde des séries mais aussi des documentaires. En revanche, je regarde très peu la télévision dont on peut douter de la qualité et de l'impartialité des informations quand on sait que les médias majeurs appartiennent à de grands groupes financiers. Du côté des divertissements, je trouve le niveau globalement bas et ça ne m'intéresse plus. Je ne nie pas l'avoir fait à une époque mais je suis passé à autre chose.

Comment êtes-vous venu à la lecture : dès l'enfance ou plus tardivement ?
Je me souviens qu'enfant, notre père nous lisait parfois des passages de roman : une belle initiation à la lecture et au vocabulaire (qu'il nous expliquait ou que l'on cherchait dans un dictionnaire). Donc, c'est par la voie orale que j'ai d'abord découvert la lecture et l'un des romans qui m'a marqué est *Le Chevalier de Pardaillan* de Michel Zévaco. Une véritable épopée qui nous avait transportés à la cour de France, chez les Médicis, avec ses intrigues, ses complots, ses personnages flamboyants… et notre imaginaire s'est enflammé ! C'est peut-être ça qui a forgé mon esprit créatif. Imaginer les ambiances, les odeurs, les sons de ces histoires que notre père nous lisait… et il a bien fait !

Et aujourd'hui, trouvez-vous encore le temps de lire ?
Je lis tous les soirs avant de m'endormir au moins quelques pages : ça peut être une BD (je suis un grand lecteur de BD), un livre historique, ésotérique, parfois un roman… Je lis aussi quand je suis dans une « bulle », dans les trains, les avions, en vacances. J'adore lire plusieurs ouvrages en même temps car cette pluralité crée immanquablement des synergies : un roman, un livre plus spirituel, un livre de maths (une matière qui m'intéresse beaucoup), ça bouscule.

Un livre de mathématiques ?
Oui, je refais des maths depuis quelque temps. Ça me permet de ne pas être ridicule devant ma fille de 13 ans et de l'aider, lui expliquer. J'en ai aussi besoin dans ma vie et ma réflexion quotidienne car je m'intéresse à l'architecture, et particulièrement au nombre d'or, à la géométrie sacrée. Ça

ROTRAUT
at work
Le Livre Perdu des Plantes Médicinales
Nicole Apelian, Ph. D. & Claude Davet
BERNARD WERBER
LA DIAGONALE DES REINES
LA BAJON
VOUS N'Y COUPEREZ PAS
MICHAEL JACKSON
NOTRE FRANCE NOIRE de A à Z
LE FRÈRE DE SANG
LACOSTE
SUPER-HÉROS
L'ESTAMPE JAPONAISE

« Nous avons, je crois, cinq bibliothèques au total à la maison, dont celle du salon ; tout le monde y a accès et chacun y puise à sa guise. »

me fascine. L'univers est mathématique mais reste une énigme, et depuis petit j'aime comprendre. D'ailleurs, j'ai tendance à ne croire que ce que je comprends.

Que lisez-vous en ce moment ?
Je lis une BD *Undertaker* de Xavier Dorison et Ralph Meyer : les dessins sont splendides et racontent l'histoire d'un héros charismatique, croque-mort solitaire et itinérant, avec ses fêlures et ses mystères. Très cinématographique. J'aime aussi beaucoup Hermann (*Comanche*, *Les Tours de Bois-Maury*…). En roman historique, je suis fan d'Éric Giacometti et Jacques Ravenne et de leur héros, le flic Antoine Marquas. J'ai d'ailleurs contacté un producteur avec l'idée d'en faire une série… je vais toujours au bout de mes envies ! Dans un genre différent, la série « Le Bureau des affaires occultes » et le personnage du vicaire, d'Éric Fouassier, me plaît beaucoup par la qualité de son écriture et la force de la restitution de l'ambiance de l'époque.

Vous êtes donc intéressé par l'ésotérisme ?
J'ai plusieurs bibliothèques à la maison, réparties dans différentes pièces, dont ma préférée est une bibliothèque ésotérique d'environ 300 livres : j'aime cette phrase qui dit que ce n'est pas parce qu'on ne voit pas les choses qu'elles n'existent pas. Je m'intéresse en effet à l'invisible. Ma grand-mère, Darling Légitimus était médium, comédienne et médium *[elle a reçu le prix d'interprétation à Venise pour le film* Rue Cases-Nègres, *NDLR]*. J'y ai toujours été très sensible moi-même, d'où cette bibliothèque un peu particulière sur l'Égypte, l'architecture, les Templiers, les cathédrales, ainsi que quelques livres aujourd'hui introuvables. Cette bibliothèque représente la partie « immergée », celle sous l'iceberg moins connue et j'en parle peu.

Comment sont remplies vos autres bibliothèques ?
Nous avons, je crois, cinq bibliothèques au total à la maison. Celles du salon, tout le monde y a accès et chacun y puise à sa guise : on y trouve des beaux livres, des ouvrages sur nos racines antillaises et arméniennes, des livres sur la musique (on est très musiciens), bien sûr des livres sur l'humour et les humoristes. Il y a aussi une vaste bibliothèque de BD, une de DVD, une plus médicinale. Assez peu de romans, finalement car il faut que je sois embarqué par l'histoire… et c'est assez rare. J'ai pas mal de biographies ou plutôt, comme je préfère dire, de « biogravies », pour faire un néologisme. D'Aznavour à Brando, d'Audiard à Gene Kelly… ce sont des modèles pour moi. J'ai

Comédie écrite et mise en scène par Didier Caron, avec Pascal Légitimus, Anny Duperey, Francis Perrin, et Corinne Touzet. Théâtre de Paris, jusqu'au 31 mars.

Son actualité
Le Duplex
Prêts à tout pour s'agrandir

Les Berger habitent au sixième et dernier étage d'un immeuble parisien. Ils s'y sentent bien, tellement bien qu'ils aimeraient agrandir leur espace et rêvent de récupérer l'appartement des Tissandier, leurs sympathiques voisins et amis du cinquième, afin de se créer un joli duplex.

Mais aussi… un retour très attendu dans un film écrit et réalisé par Riad Sattouf, avec Bernard Campan et Didier Bourdon, ses deux compères des Inconnus. Tournage en 2024. À suivre…

remarqué que toutes les personnes qui ont réussi passaient à un moment donné par la résilience : c'est le principe du bouchon de liège après des étapes douloureuses. Et ça me parle, mon enfance n'a pas été malheureuse mais compliquée : une maladie des os très jeune qui m'a valu de longues hospitalisations ; ma mère décédée quand j'avais 15 ans – et dont je suis très fier, car elle s'est battue contre les préjugés et le racisme ambiant en épousant un homme noir et en plus artiste ! –, étant l'aîné d'une fratrie de quatre enfants, j'ai composé comme j'ai pu avec l'absence. Le théâtre m'a aidé à trouver une place.

Quand vous ne travaillez pas, que faites-vous ?
Je travaille tout le temps, mais c'est un privilège : je me lève le matin en me demandant ce que je vais faire de nouveau, comme si j'étais un débutant. C'est ce qui me fait avancer et les livres m'aident : j'y puise des idéaux, des méthodes.
En ce moment, je suis sur scène chaque soir mais j'écris également un livre sur toutes les choses positives que j'ai essayées dans tous les domaines, en tâchant de le faire avec un peu d'humour. Il pourrait s'appeler « *Bien être ou pas bien être… Telle est la question* ». Parallèlement, je termine deux pièces de théâtre et un film. Mais ce qui m'anime le plus en ce moment, ce sont mes photos…

Trois années clés

1959
Naissance à Paris. Fils de l'acteur antillais Théo Légitimus et de la couturière de théâtre arménienne Madeleine Kambourian

1982
Après l'écriture d'un spectacle de café-théâtre en 1980, il commence vraiment sa carrière en faisant une entrée remarquée au Petit Théâtre de Bouvard

1986
Avec Didier Bourdon et Bernard Campan, il crée le trio culte Les Inconnus. Depuis, entre scène, grand et petit écrans, Pascal Légitimus jongle sans cesse avec succès

Pascal Légitimus

Toujours à la page…

Votre premier livre ?
Je me souviens de *Vendredi ou les limbes du Pacifique* de Michel Tournier, que j'ai lu très jeune. Je ne comprenais pas tout le vocabulaire alors je notais les mots pour les chercher ensuite. C'est ainsi que j'ai appris l'anachorète, par exemple, dont j'adorais la sonorité. Et je l'ai mis dans une chanson des Inconnus *(Vice et versa)*. Plus tard, c'est *Le Parfum* de Patrick Süskind qui m'a donné le goût des romans historiques.

Vos livres de chevet ?
J'en ai deux en ce moment : l'un sur le philosophe Épictète et un beau livre passionnant sur le cinéma, *Conversation avec Billy Wilder*.

Vous écrivez au stylo ou à l'ordinateur ?
Je ne suis pas fan de l'ordinateur, ma préférence va encore au stylo et à la feuille de papier. Puis, bien sûr, je finalise sur ordi.

Et le Smartphone, un compagnon très présent ?
En réalité, je téléphone très peu. J'utilise plus le smartphone pour les applications concrètes qui rendent service. Quant aux réseaux sociaux, c'est bien sûr un moyen de communication incontournable (Insta en particulier) dont je ne suis pas un grand fan. Je gère le X des Inconnus car mes gentils camarades sont peu engagés dans ce domaine… Mais je contrôle pour moi et ma famille car je suis conscient du côté néfaste des réseaux. J'encourage plutôt mes enfants à lire et rien ne me fait plus plaisir que ma plus jeune fille soit devenue une lectrice passionnée, elle a attrapé le virus… Mon père disait qu'un enfant c'est un disque dur vierge et qu'il faut le remplir. Nous lui avons donné le goût des études et de la lecture pour qu'elle ait les moyens de faire ses propres choix plus tard.

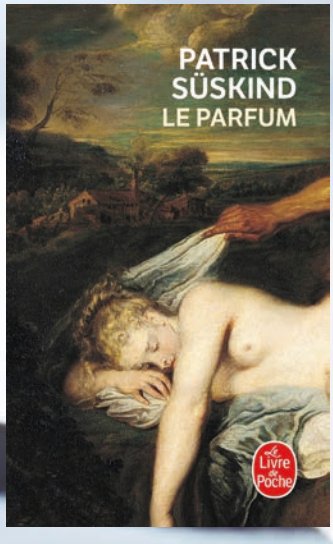

AVEC L'INFLATION, LES GENS VONT DE PLUS EN PLUS AUX RESTOS.

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA **HAUSSE LA PLUS FORTE**
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.

FAITES VOS DONS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR RESTOSDUCOEUR.ORG

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

UNE VIE À ÉCRIRE
GAËL FAYE
MARC LEVY
ASTRID ÉLIARD
STÉPHANE BERN
RACHID SANTAKI
LISA AZUELOS
SOPHIE MARCEAU
DOUGLAS KENNEDY
LAURA EL MAKKI
2 FLUI
MAURANE MAZARS
EMMANUEL MOURET
la cherche midi

Pilot France
Au nom de l'amour des mots, du stylo et du papier

La publication de l'ouvrage « Une vie à écrire », à l'initiative de l'entreprise Pilot France, nous donne l'occasion d'en reproduire ici quelques extraits et de nous entretenir avec Patrick Forveille, son directeur général.

L'écriture est le prolongement d'une pensée structurée. Un bien à conserver. L'idée est de renforcer le lien entre nos contemporains et l'écriture manuscrite. L'entreprise savoyarde, filiale française de l'industriel d'instruments d'écriture basée à Annecy, multiplie ainsi les actions, comme le soutien actif à la Semaine de l'écriture, voire l'organisation de dictées géantes. Dernière action en date, la marque s'engage cette fois à redorer l'écriture au plus grand nombre au travers d'un livre de recueils intitulé *« Une vie à écrire »* aux éditions du Cherche Midi. Écrivains, journalistes, artistes, personnes célèbres ou anonymes, livrent leur relation à l'écriture et tout ce qu'elle leur apportait. En somme, Une vie à écrire c'est tout simplement… la Vie. Dernier détail mais pas le moindre. Les profits de la vente de ce livre seront entièrement reversés aux associations Le Labo des Histoires et #Stopillettrisme.

PAR FRÉDÉRIC LEROI

Les 18 témoignages:

Marc Levy, Gaël Faye, Stéphane Bern, Douglas Kennedy, Sophie Marceau, Lisa Azuelos, Emmanuel Mouret, Rachid Santaki, Laura El Makki, Astrid Eliard, Rémy Cortes, Thomas Chessman, Ouahybah, Aline Le Guluche, Maurane Mazars, 2 Flui, Valéria Milewski, Julien Bry.

Une vie à écrire - extraits

Au fil des citations, au fil des mots…

« L'écriture m'a offert la possibilité de partager certaines choses que je n'aurais jamais pu dire à haute voix. »

Marc Levy

« L'écriture est un art, mais c'est aussi un métier. Ces premières années à Dublin, je m'obligeais à écrire tous les soirs, du dimanche au jeudi, en rentrant du théâtre. Je m'y attelais de 23 h à 2 h du matin, tout en fumant une clope de l'heure et en buvant de la piquette… »

Douglas Kennedy,
La chambre à Dublin

« Proposer à la personne gravement malade, jeune, vieille, lorsqu'elle est à l'hôpital ou à son domicile de raconter ce dont elle a envie, de son histoire et de recevoir un très beau livre, le livre de sa vie […] Nous sommes, chacun, en permanence dans notre propre roman. »

Valéria Milewski,
initiatrice de la biographie hospitalière pour les personnes en fin de vie,
Écrire avant de mourir

« Depuis l'enfance, j'aime écrire. À l'époque, griffonner des petits vers sur un papier ou noter mes pensées me paraissait une nécessité, même si je n'étais pas très à l'aise avec l'exercice. »

Sophie Marceau,
La musique des mots

« Les livres de la bibliothèque familiale étaient notre principal véhicule dans les chemins qui nous conduisaient au rêve *[…]*. L'écriture m'a également permis de trouver ma place dans la société. »

Stéphane Bern,
L'écriture en partage

« Je comprends désormais, malgré mon athéisme, qu'au commencement est bien le verbe. »

Maurane Mazars,
auteur de bandes dessinées, Des histoires pour comprendre le monde

« La lecture et l'écriture sont des moyens d'évasion mais aussi d'élévation intellectuelle […] L'écriture n'était pas l'aboutissement d'études de lettres mais quelque chose de viscéral. »

Rachid Santaki,
écrivain, L'écriture pour se libérer

« Faire dire le moins de choses possibles avec le plus de mots possibles. »

Emmanuel Mouret,
réalisateur et comédien, La mécanique du récit

« J'écris plein de ratures, de fautes, d'éraflures. Bitume littérature, j'écris pour tomber l'armure. Forage de béton armé, mon cœur un gisement d'encre. »

Gaël Faye,
rappeur et écrivain,
Gisement d'encre

« Pour moi, il n'y eut ni fée ni marraine providentielle qui me transmit son amour des mots […]. L'écriture est devenue mon refuge. »

Astrid Eliard,
enseignante et auteur,
Il était une voix

« Je crois que j'ai toujours écrit, depuis le jour où j'ai su tenir un stylo. Cela m'a toujours fascinée de pouvoir transcrire sur le papier ce qui se passait dans ma tête. »

Lisa Azuelos,
auteur et réalisatrice,
L'Amour au bout de la plume

© Frédéric Leroi

Rencontre avec

Patrick Forveille

Directeur général de Pilot Pen France

Depuis plusieurs années, la marque Pilot met en avant le plaisir d'écrire à travers plusieurs événements grand public, comme la Dictée décomplexée, la publicité avec le rappeur Gaël Faye, l'édition du livre *Une vie à écrire*… D'où vient l'origine de cette démarche ?

C'est tout simplement notre maison mère japonaise qui, en 2019, a mis en avant qu'une de nos raisons d'être est de supporter l'acte d'écrire. C'est pertinent, et c'est également une belle cause à défendre, celle de pouvoir allier notre métier de fabricant d'instruments d'écriture à une belle responsabilité sociétale, celle de promouvoir et de défendre les bienfaits de l'écriture auprès du grand public.

Une démarche d'autant plus importante quand on voit le classement de la France dans les résultats Pisa…

Notre démarche va bien au-delà du classement Pisa. Elle s'inscrit dans la lutte entre le digital et l'écriture manuscrite, où les enjeux sociétaux sont énormes. On peut s'interroger sur le niveau d'intégrité intellectuelle des acteurs d'Internet envers leurs utilisateurs ? Les aspects *« business »* dominent et de nombreuses dérives existent comme les *« fake news »*, sans parler de tous les sites malsains… De l'autre côté, l'écriture est un bienfait. Elle permet à la fois de structurer la pensée et les réflexions. De plus, le fait d'écrire une lettre

est le résultat d'un véritable acte volontaire de la part d'une personne. Envoyer ses vœux de fin d'année à la volée *via* un réseau social est une démarche impersonnelle. Contrairement au fait d'écrire et d'envoyer une carte de vœux ; l'action est, là, véritablement personnelle et gratifiante pour la personne à qui elle est adressée. Le plaisir de laisser un petit mot ! L'écriture manuscrite est également importante dans le monde professionnel. Elle contribue à poser clairement des idées, un problème… Et nous mémorisons plus facilement, par exemple un discours, en l'écrivant et en le réécrivant.

D'autres événements pour la promotion de l'écriture ?

Fin janvier, nous avons organisé dans la célèbre salle Ovale et ses 20 000 ouvrages de la Bibliothèque nationale de France une nouvelle dictée avec au tableau, l'ambassadeur de Pilot : Gaël Faye. Le thème : Ôde à l'écriture. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant. Et d'autres manifestations suivront durant l'année 2024. Pilot continuera la promotion de l'écriture et de ses supports. Je pense qu'il existe toujours chez nos compatriotes un réel attrait pour l'écriture manuscrite. Et par rapport aux outils numériques, les Français retrouvent le plaisir du papier et du stylo, un peu à l'image de ce qui s'est passé avec le livre papier. Personnellement, je n'imagine pas de lire un roman sur une tablette électronique.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC LEROI

« L'écriture est un bienfait. Elle permet à la fois de structurer la pensée et les réflexions. »

La Dictée décomplexée: combien de fautes allez-vous faire?

Pilot Pen France s'est associé à l'inventeur de la Dictée Géante, Rachid Santaki, pour réinventer l'exercice, ils ont ainsi lancé La Dictée décomplexée. Ou comment revisiter la célèbre dictée de Mérimée dans une version contemporaine.
L'événement gratuit s'est déroulé le 1er octobre 2023, à la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand.
Résultat: 350 participants.

À vous d'écrire!

« Pour parler sans ambiguïté, ce dîner dans une église, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai traquenard. Quelles que soient et quelqu'exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la veuve et l'administrateur de la paroisse, il était infâme d'en vouloir pour cela à cette paire de militaires, mal bâtis et de leur infliger une raclée alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs frères d'arme. Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la veuve s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier. Le coccyx fut impacté, une ecchymose apparut, deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phtisie. »

Alors, combien de fautes?

Carnet de liaisons

Les petits déjeuners de Culture Papier

Une fois par mois, l'association Culture Papier reçoit, un expert qui vient exprimer sa vision du papier et de l'imprimé et de tous les enjeux s'y attenant.

Mercredi 24 janvier

Avec le docteur Fabrice Bak

Le Dr Fabrice Bak a fondé, en 1994, le premier cabinet français de consultations en psychologie cognitive appliquée, spécialisé dans l'accompagnement d'enfants, adolescents et adultes à haut potentiel ainsi que dans la prise en charge des enfants en difficultés scolaires. Il est également chargé de cours à l'université et conférencier en France et à l'international.

Docteur Bak, qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser aux différentes qualités de lecture entre support papier et support numérique ?
Docteur en psychologie cognitive, je suis spécialiste du développement logique de la pensée, et donc des problématiques qui peuvent se présenter. Dans ce contexte, depuis 30 ans, nous travaillons avec mes collaborateurs à accompagner des enfants et adolescents présentant des difficultés d'apprentissage en lien avec ces troubles cognitifs. Nous avons pu progressivement observer, un appauvrissement progressif de la qualité de lecture, en lien avec les supports utilisés.

S'appuyant sur l'avis des médecins, le gouvernement suédois veut réduire le temps passé par les élèves devant les écrans et faire revenir les manuels scolaires dans les classes. Qu'en pensez-vous ? Une telle initiative vous semble-t-elle envisageable en France ?
Cette initiative est excellente. L'activité de lecture participe à part entière au développement cognitif de la pensée, elle n'est pas qu'une simple compétence de décryptage.
Le développement de la pensée s'appuie sur deux piliers : une sphère cognitive (logique) et une sphère affective (concernant les émotions), avec une zone de connexion entre les deux. Dans cette région bien spécifique, nous avons identifié l'existence de structures mères qui participent simultanément de la construction de ces deux domaines du développement psychique. La lecture participe au développement de ces structures mères par :

- La décentration (rentrer dans la pensée des personnages),
- L'anticipation (faire fonctionner son imaginaire pour envisager la suite possible),
- La généralisation (se dresser une cartographie mentale de l'histoire),
- L'inhibition (sélection des informations les plus pertinentes),
- La classification (organisation des informations en fonction des personnages, des lieux…).

Il est capital que la démarche se mette en place en France, pour accroître la cohérence du développement de la pensée des générations à venir.

Vous évoquez le fait que *« nous sommes à un point charnière entre l'imprimé et une culture numérique »*, qu'entendez-vous précisément par cela ?

Il ne faut pas diaboliser la culture numérique, mais lui donner sa juste place sans tomber dans la fascination de ce qu'elle propose. N'oublions pas que nous parlons d'une pensée en construction et non encore à maturité, concernant les enfants. Il est de notre devoir d'accompagner nos citoyens de demain quant à leurs capacités de penser le monde. La lecture encourage la construction de l'esprit critique permettant à tout individu de pouvoir jauger, d'une façon plus large, de ce qui est cohérent ou pas, et donc d'agir de façon structurée. Elle participe de la liberté des individus. L'imprimé est irremplaçable, même si la culture numérique constitue un apport non négligeable pour faciliter certaines tâches ou applications.

En revanche, si nous considérons que le facilitateur devient l'irremplaçable, nous risquons de générer une aliénation des individus. Le non-accès à la lecture a été utilisé pendant des siècles comme une forme de pouvoir sur les populations, les privant de connaissances. En rendant la lecture accessible à tous, les facultés d'analyse se sont développées entraînant ainsi des avancées technologiques majeures en un siècle ! Attention à ne pas retomber dans un obscurantisme, qui frappe à notre porte, avec cette culture du numérique qui nous est présentée comme une évolution incontournable… Évolution ou involution ?

Mercredi 28 février

Avec Maria Mercanti-Guérin

Maria Mercanti-Guérin est maître de conférences hors classe, directrice de recherche en marketing digital, auteur de *Web Crash, le jour où le Web a fait faillite* (éditions EMS, novembre 2023) est venue présenter sa vision de l'avenir des supports.

Dans votre dernier livre, *Web crash, le jour où le Web a fait faillite*, vous anticipez une crise globale du Web, qu'est-ce qui vous a poussé à imaginer ce scénario catastrophe ?

Cela fait un certain temps que mes étudiants de formation continue (chef d'entreprise, directeur marketing, responsable acquisition de trafic) me font part de difficultés dans la réalisation de leurs campagnes : baisse des coûts aux clics, hausse du CPL (coût par *lead*), opacité des process d'achat, notamment en programmatique, baisse de l'engagement sur les réseaux sociaux. En me penchant sur les chiffres, je me suis rendu compte d'une augmentation des *ransomwares* (logiciels de

culture papier

Carnet de liaisons

rançon) alimentée par des IA pirates, un accroissement de la fraude au clic via les robots cliqueurs ou *bots* (application logicielle programmée pour effectuer certaines tâches). Les problématiques de sécurité s'ajoutent à un encombrement du réseau qui fait que les phénomènes de plantage vont devenir de plus en plus courants dans les années à venir. Cette saturation d'Internet augmente du fait de la surconsommation de contenus de moins en moins qualitatifs comme les vidéos courtes sur TikTok et la généralisation de l'IoT (objets connectés). Les problématiques d'addiction rejoignent celles de la dépendance des entreprises aux Gafam, la perte de la libre concurrence sur les places de marché qui poussent des algorithmes qui privilégient les avis client et le prix bas. Or, là aussi, la fraude est majoritaire. Les avis clients sont générés par des sociétés spécialisées. Ils sont tout sauf spontanés. Enfin, on assiste à une remise en cause des réseaux sociaux infestés de fausses infos. Parallèlement, Internet, le support physique du Web se révèle extrêmement fragile et peu sécurisé. Internet, ce sont des câbles sous-marins non protégés, des *clouds* inondables installés sur les côtes et une gouvernance de plus en plus privée et de moins en moins soucieuse de sa pérennité.

Vous évoquez *« les fausses promesses marketing »*, pensez-vous que ce constat marque un retour à l'équilibre entre les supports numériques et les supports imprimés ?

Il se passe un changement majeur dans le marketing digital. La fin programmée des *cookies* tiers rend le marché aveugle. Il devient très difficile d'analyser ses propres données client. Des outils comme GA4 ou Performance Max ne permettent pas aux annonceurs d'analyser réellement les performances de leurs campagnes. Autre problème, l'intégration de l'IA dans toute la chaîne de valeur. Elle conçoit les publications sur les blogs, les posts sur les réseaux sociaux, les e-mailings de façon extrêmement personnalisée. Résultat : une inflation des contenus et une concurrence accrue. Le référencement naturel (SEO) en est profondément déstabilisé surtout que Google a, dans ses cartons, le Google Search Generative Experience, une nouvelle interface en termes de moteur de recherche. Dès lors, les sites qui étaient premiers sur certains mots-clés perdent ces positions. Or, le SEO, c'est parfois plusieurs années d'investissements. Face à tous ces changements, l'imprimé se caractérise par sa stabilité. Les prospectus papier engagent le sens du toucher, ce qui peut renforcer la mémorisation de l'information. La texture, le poids, et même l'odeur du papier contribuent à une expérience multisensorielle que le numérique ne peut pas reproduire. Cette interaction physique augmente les chances que le message soit non seulement remarqué mais aussi mémorisé. Enfin, les prospectus papier ont un taux d'engagement souvent supérieur à celui des publicités numériques. Face à la saturation des canaux numériques, un prospectus papier peut se démarquer, offrant une pause dans le flux incessant d'informations numériques. De plus, la démarche d'ouvrir une brochure ou de lire un flyer implique un niveau d'attention et d'engagement que le simple fait de défiler sur un écran ne peut égaler.

culture papier

Adhérez à l'association sur

www.culturepapier.org

ou via le Code QR ci-dessous

LANÇON
#papierbienessentiel
Soutenir l'association sur
www.culturepapier.org
culture
papier